ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1580 – 23 octobre 1998 – prix : 9F

Une promesse de 4 milliards pour les lycées, mais 40 milliards de cadeaux au patronat, ça ne fait pas le compte!

VIVE LA LUTTE DES LYCÉENS !

p. 3 et 5

M 6189 - 1580 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Budget 1999 : l'impôt épargnera les plus riches

5 – Le mouvement des lycéens

6 – La journée contre la misère

7 – Météor : Alstom et Matra en profitent
– Fonds de pension, mythes et réalités

11 – La lutte des sans-papiers

Tribune

6 – Les lycéens dans la rue

Dans le monde

8/9 – Italie : l'ancien PC italien au service de la bourgeoisie
– Espagne : élections au pays Basque
– Sénégal : des syndicalistes menacés de prison

10 – Négociations israélo-palestiniennes aux USA

11 – Turquie : les travailleurs en lutte

16 – L'arrestation de Pinochet

Dans les entreprises

12 – Péchiney (Gardanne – Bouches-du-Rhône) : grève

13 – La Poste (Paris 16e) : manque de moyens
– Frande Télécom : grève en Champagne-Ardennes

14 – SNCF – grèves à Tours-Orléans et Limoges
– Faïencerie de Vitry-le-François (Marne) : la mort d'un ouvrier

15 – CHR de Rennes
– Crédit Lyonnais : actualité brûlante

Réforme de l'audiovisuel

UN PRÉTEXTE POUR ARROSER LA TÉLÉ PRIVÉE

Depuis un mois que la loi Trautmann a été annoncée, les spécialistes du marketing et les annonceurs publicitaires se répandent dans la presse sur les implications qu'aura cette « réforme » de l'audiovisuel.

Celle-ci a été présentée par le gouvernement comme destinée à muscler le service public (en renforçant les liens entre France 2 et France 3) et à le démarquer des chaînes privées en le rendant moins sensible aux pressions commerciales.

Au 1er janvier 2000, nous dit-on, « la 2 » et « la 3 » verront réduire de 12 à 5 minutes par heure le temps de publicité autorisé sur ces chaînes. C'est censé donner un « plus » aux chaînes publiques, puisqu'elles auraient ainsi (un peu) moins l'air de catalogues publicitaires. Mais ce qui est certain, c'est que, sous prétexte de « libérer » l'audiovisuel public, ce sont – les publicitaires ont déjà fait le calcul – au bas mot deux milliards de francs de recettes de publicité qui vont filer vers le privé, à commencer par TF1, sans oublier M6, les chaînes dites thématiques, le câble, etc.

Autrement dit, non seulement la redevance risque de flamber pour financer France 2 et France 3 – et sans même que l'on ait la certitude d'une amélioration des programmes, comme le prétend le gouvernement – mais finalement c'est un nouveau cadeau que ce gouvernement s'apprête à faire aux capitalistes de l'audiovisuel, les Bouygues, Vivendi (ex-Générale des Eaux), Havas, Lyonnaise des Eaux, Hachette, etc.

Mitterrand avait fait le coup de la « liberté des ondes », avec sa loi sur les radios privées dont seuls avaient profité les capitalistes lorgnant sur ce secteur pour y investir ou y faire passer de la publicité. Jospin continue dans la même veine, sans même se donner la peine de changer de baratin.

Outre de beurrer la tartine des actionnaires de la télévision privée, ce qui dans ce domaine comme dans les autres est l'un des soucis de ce gouvernement comme de ses prédécesseurs, cette « réforme » a aussi, pour Jospin, un intérêt immédiat. Derrière des considérations fumeuses sur la « mission de la télévision publique », il espère faire oublier ce qu'il avait promis dans ce domaine avant les élections. Le candidat Jospin avait en effet annoncé qu'il interdirait aux groupes dont l'activité dépend des contrats passés avec l'État de détenir plus de 10 % du capital d'une chaîne de télévision.

Or maintenant, non seulement il ne fait rien pour s'opposer à la mainmise sur l'audiovisuel des Bouygues, Lagardère et autres Messier (Vivendi-Canal Plus), mais il leur remet au contraire un joli paquet de milliards prélevés sur la cagnotte de la télévision publique !

P.L.

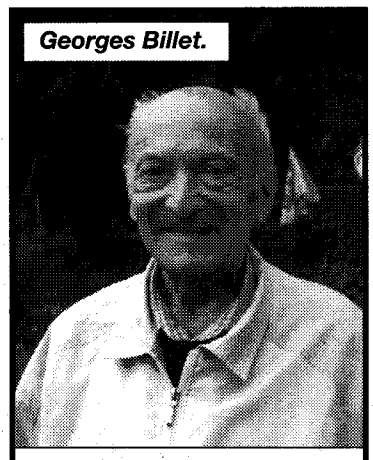
Georges Billet.

Georges

Ce lundi 19 octobre, notre camarade Georges est décédé à l'âge de 78 ans.

Beaucoup d'entre nous le connaissaient bien, pour son sens de la justice, sa droiture, sa gentillesse et son dévouement envers les autres.

C'est en 1945 qu'il s'engagea dans le mouvement trotskyste. Ouvrier imprimeur, en 1968 il rejoignit Lutte Ouvrière et milita dans son entreprise jusqu'à la retraite.

Ensuite, Georges continua à servir ses idées avec constance, modestie et bonne humeur. Opiniâtrement, il était des nôtres. Et il le restera.

Nous tenons à le dire, avec toute notre affection à sa compagne, à ses enfants et petits-enfants.

La prochaine réunion du
Cercle Léon Trotsky
aura pour thème
LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
vendredi 13 novembre à 20h30
Salle de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor à Paris 5e
Participation aux frais : 20F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE 1 an	LUTTE OUVRIÈRE 6 mois	LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

VIVE LA LUTTE DES LYCÉENS

Comme on pouvait le craindre, après une semaine de palinodies autour du plan qu'il se préparait à annoncer devant l'Assemblée nationale, Allègre a répondu aux exigences des lycéens par du vent et des discours. On allait voir ce qu'on allait voir, disait, à grand son de trompe, le ministre.

On a vu. Mais il fallait une grosse loupe pour le faire. En tout et pour tout, le ministre a concédé quelques mesurettes, comme la nomination de 14 000 adultes dans les établissements scolaires – des adultes, mais pas des professeurs – soit 3 000 surveillants, 1 000 appelés du contingent, 10 000 emplois-jeunes. A cela s'ajoute la prise en charge par l'État des intérêts d'un emprunt de 4 milliards, sur quatre ans, que les collectivités locales sont appelées à faire pour l'amélioration des locaux.

Telles sont les propositions du ministre de l'Éducation nationale. Ces mesures n'ont qu'un seul avantage... pour l'État : elles ne lui coûtent pratiquement rien. On est bien loin de ce que demandent les lycéens. Et loin de revenir à une situation normale, selon les critères même du ministère, et encore plus loin de ce que devraient être des conditions d'accueil de la jeunesse, lui permettant d'accéder à une véritable formation.

Preuve en est la promesse d'Allègre qu'il n'y aurait pas plus de 35 élèves, oui 35 élèves, dans les classes préparant le baccalauréat. Plus qu'une promesse, dont on ne sait pas si elle sera tenue et quand, c'est un véritable aveu de carence.

Pour Allègre, il n'est donc pas question d'augmenter le nombre d'enseignants. Car il persiste à prétendre, contre toute évidence, qu'il y en aurait assez, mais qu'ils seraient mal répartis. Une façon de nier que les crédits sont insuffisants et de rejeter la responsabilité sur la lourdeur administrative de l'Éducation nationale, qui serait trop centralisée. Ainsi donc sa tâche, sa mission, affirme-t-il, serait de réformer, de dégraisser le mammouth, selon l'élégante expression qu'il a utilisée, et qui l'a rendu tristement célèbre, mais pas forcément populaire, y compris au-delà du milieu enseignant.

Allègre espère sans doute, par des roueries comptables qui relèvent d'un rafistolage laborieux, s'être tiré d'affaire. C'est à voir. En tout cas, il faut souhaiter que les lycéens ne s'en laisseront pas compter. Car la réponse des lycéens sera donnée dans les jours qui viennent et à la rentrée, ou dans les prochains mois. Car ce dont les lycéens ont besoin, ce n'est pas d'une réforme de plus, mais d'enseignants en nombre suffisant, des locaux décents et du matériel adapté !

Allègre propose, en même temps, d'alléger les programmes, ce qui signifierait un enseignement au rabais. Pour les enfants des classes populaires, déjà inquiets à juste titre pour leur avenir, cela se traduirait par une culture encore moins capable de les aider à faire face à l'évolution des techniques et des emplois. Réduire le nombre des cours, c'est aussi réduire le nombre d'enseignants et dissocier ainsi les revendications des lycéens de celles des enseignants, afin de dresser les uns contre les autres. La manoeuvre n'a pas marché. Et il faut s'en réjouir.

La protestation des lycéens concerne les travailleurs. Et à double titre. Ce sont les lycées destinés aux enfants des classes populaires qui souffrent le plus du manque de matériel et d'enseignants. Et surtout, le mouvement des lycéens exprime, au fond, ce qu'expriment les mouvements de cheminots qui réclament des embauches : une réaction contre le fait que l'État sacrifie de plus en plus les besoins de la collectivité pour consacrer toujours plus d'argent au grand patronat et donner des avantages aux plus riches.

Dans une période où le chômage est catastrophique, le simple bon sens dicterait que l'État consacre une part croissante du budget à créer des emplois dont l'utilité ne peut être contestée par personne. Eh bien, non, l'État continue à réduire les effectifs de la SNCF, à supprimer des lignes de chemins de fer, à transformer des gares de banlieue en déserts le soir venu ; à fermer des hôpitaux et des maternités de proximité, à supprimer des emplois dans le secteur hospitalier ; à sacrifier l'éducation des enfants des classes populaires.

Et pendant que cette politique dégrade les services publics et aggrave le chômage, le projet de budget en discussion en ce moment à l'Assemblée nationale accorde quarante milliards de plus au grand patronat, maintient l'imposition des grandes entreprises à un niveau inférieur à ce qu'il était du temps de Giscard, politicien de droite, et continue à accorder aux riches des dégrèvements fiscaux même pour payer leurs domestiques. La modeste proposition d'intégrer les tableaux de maître dans l'impôt sur les grandes fortunes, venue pourtant de sa propre majorité, a été refusée par le gouvernement, alors que cet impôt rapporte moins à l'État que la redevance TV.

Contre les intérêts de la majorité de la population, ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, choisit clairement les privilèges de la minorité riche.

Jusqu'à ce que le couvercle explose et que les travailleurs eux-mêmes se retrouvent dans la rue, comme l'ont fait en masse les lycéens. Ces derniers n'ont pas réussi à faire vraiment reculer le gouvernement, pour l'instant du moins. Mais leur mouvement a réussi au moins une chose : à l'inquiéter et à obliger Allègre à reconnaître qu'il y avait des problèmes réels et profonds, contrairement à ses déclarations fanfaronnes du début de l'année scolaire.

C'est un souhait, et c'est une nécessité pour contraindre l'État à utiliser son argent pour créer des centaines de milliers d'emplois utiles dans l'enseignement, dans les transports, dans la santé. C'est surtout une nécessité pour lui imposer une politique visant à prendre sur les bénéfices des grandes entreprises et la fortune des riches de quoi résorber le chômage et assurer des services publics dignes de ce nom.

Projet de budget pour 1999

L'IMPÔT ÉPARGNERA LES PLUS RICHES

L'examen en première lecture des recettes prévues dans le projet de budget pour l'année 1999 vient de s'achever par un vote unanime des députés de la majorité gouvernementale PS, PCF et Verts.

Pourtant, on ne peut pas parler d'un projet « de gauche ». Il est clair que l'État ne prendra pas l'essentiel de ses recettes là où il y a vraiment de l'argent, chez les riches, chez les capitalistes, mais qu'il ira encore et toujours piocher dans les poches de la population laborieuse, par le biais de l'impôt sur le revenu et de la TVA.

En ce qui concerne la TVA, cet impôt indirect, particulièrement lourd, du fait que tout le monde paie sur tout ce qu'il achète, il n'est pas question d'abaisser son taux sur les produits de première nécessité comme les produits d'alimentation ou d'habillement. Son taux restera de 20,6 % en règle générale même si les abonnements EDF-GDF seront taxés à 5,5 % soit une économie… de 130 F par an. Il est certes question, à la demande du PCF, d'exonérer totalement de TVA les terrains à bâtir acquis par des particuliers pour y construire une maison. Mais il ne s'agit pour l'instant que d'un simple vœu, loin d'être définitivement adopté et surtout, cela ne concerne qu'une minorité de familles.

Pour l'ISF, le Parti Socialiste avait évoqué, avant l'ouverture du débat à l'Assemblée, l'idée d'inclure dans l'assiette de cet impôt l'outil de travail, lorsque le chef d'entreprise est âgé de… plus de 75 ans. Ce n'était pas bien méchant et pouvait tout juste inciter certains patrons à passer la main à leurs héritiers un peu plus rapidement que prévu. La proposition aurait même pu recevoir l'approbation de certains députés de droite qui l'avaient défendue lors de l'élaboration du budget 1998. Mais Jospin comme Strauss-Kahn sont tombés d'accord pour repousser cette idée, tout comme ils ont refusé l'inclusion des œuvres d'art dans la fortune du contribuable pour le calcul de cet impôt. L'ISF restera donc quasiment inchangé.

En matière d'impôt nouveau, les riches n'ont donc pas à avoir peur. Pour ce qui est des anciens impôts ou des avantages dont ils bénéficient actuellement, rien à craindre vraiment non plus. En général, les dispositions adoptées par les députés en première lecture leur sont favorables. Par exemple, en ce qui concerne les contrats d'assurance vie, les sommes transmises par ce moyen aux héritiers ne seront imposées forfaitairement (au taux de 20 %) qu'au-dessus d'un million de francs par héritier. Et seulement pour les contrats souscrits à partir du 13 octobre de cette année. Pour tous les autres, aucune imposition d'aucune sorte pour aucune somme n'est prévue.

Autre exemple, concernant les chefs d'entreprise. Il a été annoncé que la part salariale de la taxe professionnelle serait progressivement supprimée dans un délai de cinq ans. Joli cadeau aux patrons (sous prétexte encore une fois de les inciter à créer des emplois ?), que les salariés et autres contribuables seront appelés à compenser en partie puisque le gouvernement s'est engagé à augmenter ses donations aux collectivités locales et aux communes les moins argentées…

Comme seule mesure consistant à prendre un peu sur les profits des capitalistes, il n'y a que l'imposition à 2,5 % des dividendes versés par une filiale à la société mère. Cette taxe, somme toute modeste, proposée par le PCF avec l'accord du PS, devrait rapporter 1,45 milliard à l'État, dont le déficit budgétaire s'établirait pour 1999 à quelque 236 milliards de francs.

Voilà pour les principales mesures fiscales qui ont été approuvées en première lecture. Globalement, s'il ressort quelque chose de ce projet gouvernemental, c'est bien que le patronat, les riches, les spéculateurs en tout genre, œuvres d'art et assurance vie à l'appui, ne seront guère mis à contribution.

Lucienne PLAIN

Yacht à Cannes « le banquier fou » (Crazy Banker). Fou peut-être, mais riche sûrement. Ce navire, immatriculé à Nice, permet peut-être à son propriétaire d'échapper aux impôts trop lourds…

ISF : TOUCHEZ PAS AU GRISBI !

L'impôt de solidarité sur la fortune, ISF, est au centre d'un débat entre la droite, qui aujourd'hui vote contre (mais n'a pas osé le supprimer quand elle était au pouvoir) et le gouvernement.

D'un côté, celui-ci veut le maintenir tout en évitant de paraître s'en prendre aux riches tandis que de l'autre la majorité des députés de gauche aimerait bien pouvoir assurer son électorat populaire que l'imposition des grandes fortunes ait sensiblement augmenté.

Cela a créé quelques rebondissements dans le cadre de la discussion budgétaire…

Fin juin, par la voix de Robert Hue, le PCF avait proposé d'inclure dans le calcul de l'ISF les biens professionnels, c'est-à-dire les entreprises. Oh, bien prudemment et bien modestement. Mais cela avait suffi pour que Seillières, le président du CNPF, prétende que des milliers de patrons allaient devoir fermer boutique ou délocaliser. Jospin avait alors mis son veto à la proposition, sous prétexte qu'une telle mesure freinerait l'investissement en train de repartir. Hue s'était incliné, expliquant qu'« *il ne faut pas frapper par l'impôt le bien professionnel s'il sert à l'investissement et à l'emploi* ». L'argent qui sert à exploiter, c'est sacré.

Le gouvernement s'était alors contenté de promettre « *d'augmenter le rendement de cet impôt* », ce qu'il vient de faire en proposant, pour 1999, d'intégrer au barème de l'ISF la majoration de 10 % introduite par… Juppé. Une mesure « de gauche », prise par la droite et à laquelle la droite s'oppose aujourd'hui.

Le gouvernement tente aussi de se faire passer pour beaucoup plus audacieux qu'il n'est. Il propose qu'au-dessus de 100 millions, la fortune soit taxée à 1,8 %. Cela concerne 800 superrichards et rapporterait 200 millions. Une broutille.

Au total, l'ISF revu et corrigé rapporterait, en 1999, 14,5 milliards contre 11 milliards en 1998. Cela peut sembler une augmentation consistante, d'environ 30 %, mais à condition d'oublier qu'1,5 milliard supplémentaire proviendrait de l'augmentation « naturelle » des fortunes et que seuls 2 milliards seraient à mettre au compte des mesures nouvelles. Bref, la baudruche de l'impôt des plus riches est vite dégonflée.

Vincent GELAS

LO

LO

Derrière les mensonges d'Allègre :

L'AUSTÉRITÉ POUR LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS

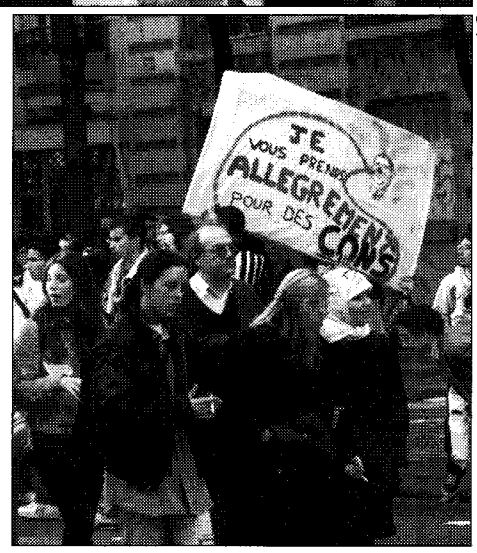

LO

Face au mouvement lycéen qui réclame à juste titre plus de profs et de moyens, le ministre Allègre multiplie les déclarations pour noyer le poisson. Il se prétend d'accord avec les lycéens mais ne varie pas d'un pouce : il entend réduire les moyens de l'enseignement public.

Chirac a d'ailleurs félicité Allègre en conseil des ministres, le 14 octobre : « *Je suis d'accord avec vous. Vous allez dans la bonne direction* ». Allègre a les compliments qu'il mérite.

Pas de démagogie ?

Allègre répète qu'il ne « *fait pas de la démagogie* ». Mais qu'est-ce, sinon de la démagogie, quand il cherche à opposer les élèves et les profs ou encore les régions qui manqueraient, selon lui, d'enseignants et celles – mais il ne précise pas, et pour cause – où des profs se tourneraient les pouces ?

Les prétendues lourdeurs du « Mammouth »

La première réponse d'Allègre aux lycéens a été d'invoquer les « *lourdeurs* » de son administration. « *Trop centralisée* », elle empêcherait de satisfaire les revendications lycéennes. Décentralisons, tout ira mieux, prétend-il.

Partout dans le pays, les lycéens ont manifesté pour réclamer, entre autres des profs. C'est donc qu'il faut partout plus de profs et de moyens. A qui fera-t-on croire qu'on résoudra un problème national en s'en déchargeant sur les régions, surtout qu'en même temps le ministre répète qu'il refuse d'embaucher ! Tout le monde le constate : la régionalisation de certains services publics n'a servi qu'à masquer le désengagement financier de l'État et la dégradation du service rendu à la population. C'est le même but que recherche Allègre.

Des enseignants pas assez mobiles ?

Allègre laisse aussi entendre qu'on ne manquerait pas d'enseignants, mais qu'ils seraient mal répartis car ils refuseraient d'être déplacés.

Or, n'importe quel élève, et ses parents, sait bien que certains profs viennent de fort loin. Car ce n'est pas eux qui choisissent leur affectation, mais l'administration même si cette affectation obéit à des critères d'ancienneté contrôlés par les syndicats. Si les profs ont le droit de demander une mutation, en dernière instance c'est le ministère qui accepte ou pas selon ses propres critères.

La preuve par 11

Allègre a aussi voulu frapper les imaginations : il y aurait tellement de profs qu'il serait scandaleux d'en réclamer. La preuve, prétend-il, il y en aurait… un pour onze élèves. Mensonge !

D'après l'ouvrage *Références et statistiques 1998*, tous enseignements confondus, la moyenne par classe est de 29,3 élèves. En seconde, elle passe à 32,1 tandis que 8,3 % des terminales ont plus de 36 élèves !

Les élèves qui parlent de classes surchargées ou de profs faisant cours à deux sections différentes en même temps dans un même local, sont-ils tous frappés d'hallucination collective ?

La preuve par le budget

Allègre a également voulu frapper fort en annonçant que le budget éducatif aurait doublé et atteindrait 350 milliards de francs.

LO

En réalité, en vingt ans, les dépenses de l'État n'ont progressé que de 50 % en francs constants par élève. Qu'est-ce que cela aurait de choquant si cela profitait à ceux qui en ont le plus besoin ? Mais ce n'est même pas le cas. Car, si le droit à l'enseignement est censé être égal pour tous, certains sont plus égaux que d'autres.

Un jeune de milieu populaire qui interrompt sa scolarité à 16 ans « coûte » bien moins cher à la collectivité que celui, issu d'un milieu plus aisé, qui poursuit ses études à l'université, voire dans une grande école jusqu'à 23, 25 ans ou plus.

Et puis, il y aussi les fournisseurs de l'Éducation nationale — firmes du bâtiment, de l'ameublement, d'équipements électroniques, etc. — qui émargent au budget et pour lesquelles le mammouth est un peu le veau gras.

Et pourquoi ne pas comparer ces 350 milliards aux 170 milliards que l'État verse, bon an mal an, au patronat sous forme d'aides, cadeaux et dégrèvements en tous genres ? Que quelques dizaines, voire centaines de milliers d'actionnaires — dont l'utilité sociale reste à démontrer — empochent la moitié de ce que l'État consacre à des millions de jeunes et à ceux qui ont la tâche d'assurer de les éduquer, n'est-ce pas un scandale ? Un scandale d'autant plus énorme que ces 170 milliards pourraient trouver à s'employer, utilement cette fois, dans l'Éducation nationale et les autres services publics.

Des programmes « allégés »

Mais comme il faut faire semblant de satisfaire les revendications des élèves, Allègre sort de sa manche une réforme qui ne coûte rien : on va alléger les programmes.

En clair, il voudrait que l'on diminue les heures de cours, que l'on restreigne les options. Cela diminuerait les besoins en enseignants et, du même coup, les connaissances auxquelles accéderaient les élèves. Du moins ceux qui n'auraient pas le choix, la grande majorité, car les enfants des classes plus favorisées, eux, continueront à suivre un enseignement de qualité non allégé, dans les établissements publics qui les accueillent habituellement, quitte à multiplier les enseignements complémentaires payants, ou dans le privé.

L'allégement des programmes coûterait donc moins à l'État, mais les enfants de milieux populaires le paieraient fort cher, par un moindre accès à la culture et par une moins bonne préparation à la vie active.

On explique que l'évolution des techniques exige en permanence des reconversions, des réadaptations. Cela suppose, non pas une spécialisation de plus en plus étroite, mais au contraire que l'on ait des connaissances de base générales qui permettent en réalité une telle reconversion. Au lieu de cela, la mesure que préconise Allègre vise à déqualifier les plus déshérités.

Les choix antisociaux du gouvernement

Allègre dit que « *le budget de l'Éducation nationale n'est pas la hotte du Père Noël* ». Il devrait préciser : pour les classes populaires, car c'est bien le fond du problème. Dans le Budget 1999, ce gouvernement s'apprête à accorder 40 milliards de plus au grand patronat. Mais pour faire face aux besoins de millions de jeunes scolarisés, ce même gouvernement n'envisage qu'un emprunt de 5 milliards.

Ce choix, Allègre l'a formulé encore d'une autre façon lors de l'émission *Public* de Michel Field, quand il a déclaré que pour qu'il y ait plus d'enseignants, il faudrait avoir moins d'infirmières. Un chantage d'autant plus choquant que, dans les hôpitaux comme dans tous les services publics, le gouvernement supprime des emplois.

Les jeunes dressés contre ce système injuste ont mille fois raison de manifester.

Pierre LAFFITTE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LES LYCÉENS DANS LA RUE

Allègre a beau être un spécialiste de la dérive des continents, il n'avait pas prévu que le sol se déroberait à ce point sous ses pieds. Ni que les failles du système éducatif seraient si bien dénoncées par l'ensemble des lycéens.

C'est d'ailleurs ça, le vrai début de démocratie lycéenne dont lui et ses amis politiques parlent pour faire croire que le problème ne serait pas celui des moyens financiers mais des relations au sein de la communauté des lycées.

Réunir des conseils lycéens ou autres commissions ? Avoir des panneaux d'affichage ? Mais c'est ce que les lycéens ont commencé à faire, eux-mêmes, en mieux que tout ce que pourra leur offrir demain l'administration. Le bouquet de leurs revendications, ils l'affichent sur des banderoles ; leur ras l'bol par la grève et les manifestations ; leur determination par leur nombre dans la rue, dans toutes les villes du pays. Les contacts et la discussion, ils les ont engagés en se réunissant dans leur établissement, en allant d'un lycée à l'autre, en tentant de se coordonner à différents niveaux, ville, région, national. Ce n'est certes qu'un début, avec des ratés et beaucoup de lacunes, mais c'est tout de même une démocratie, dans la lutte et pour les objectifs essentiels, d'une autre qualité que de gentilles palabres avec l'administration.

Si l'on en croit des journalistes bien informés par le ministère, Allègre aurait quelques autres annonces à faire à la délégation lycéenne qu'il doit recevoir demain (à l'heure où nous écrivons), mercredi 21 octobre. Il serait question d'une éventuelle enveloppe supplémentaire de quelques 4 à 5 milliards de francs (distribués quand ?) pour améliorer les locaux. Il serait aussi question d'un effort (lequel, quand, comment ?) pour embaucher du personnel technique et des surveillants. Mais quant à la première des revendications des lycéens, c'est-à-dire davantage de professeurs pour en finir avec des classes surchargées, là rien. Le ministre s'en tiendrait au leit-motiv qu'il répète depuis le début : des profs il y en aurait assez, ils seraient seulement mal répartis.

Personne pourtant ne peut plus ignorer les besoins lycéens, exprimés partout et par tous.

Il faut immédiatement pour l'éducation nationale (comme pour tant d'autres services publics) des moyens en quantité.

Il faudrait réduire à un maximum de 30, en fait sans doute de 25, le nombre d'élèves par classe, c'est-à-dire au bas mot 100 000 à 200 000 profs supplémentaires. Il n'y a qu'à extrapoler : au printemps dernier, pour le seul département du 93, les enseignants en lutte avaient estimé à 5 000 leurs besoins (auxquels le gouvernement n'a que très partiellement répondu, et par une redistribution au détriment d'autres secteurs). Les autres départements de l'Ile-de-France ou les grandes concentrations urbaines de province ne sont probablement guère moins défavorisés que le 93. Les académies de Lille, Reims, Rouen, Montpellier et Nice tiennent la palme du plus grand nombre d'élèves par classe.

Il faudrait des dizaines de milliers de surveillants et personnels techniques supplémentaires. Les ministres et médias à leur solde ont fait beaucoup de bruit à propos des « casseurs ». Mais qui provoque une telle « casse » si ce n'est ceux qui, déjà responsables du chômage et de la misère des cités ouvrières, laissent des établissements scolaires comptant 1 000 à 2 000 élèves avec un effectif de 3 ou 6 surveillants ou surveillantes !

Il faudrait des dizaines de milliards, au bas mot. Allègre dit que « l'Etat, ce n'est pas la hotte du Père Noël ». Pas le Père Noël pour les lycéens et leurs profs. Mais pour Dassault, à qui il a commandé en septembre dernier 48 avions rafales pour la somme de 17 milliards de francs ! Pour le Crédit Lyonnais, dont il a renfloué le trou d'une somme plus faramineuse encore, plus de 100 milliards ! Pour l'ensemble du patronat, à qui, chaque année, il accorde 150 milliards de subventions et dégrèvements !

Ce mardi, une nouvelle fois, les lycéens ont manifesté par centaines de milliers dans tout le pays. Et cette fois avec la participation d'une partie au moins de leurs profs. N'en déplaise à Allègre, une sacrée épreuve de force est engagée entre une partie de la jeunesse et le gouvernement. Il le sait, et c'est bien pourquoi il tente de mobiliser le ban et l'arrière ban des supplétifs qu'il peut trouver. Et avec l'aide de ces supplétifs, il s'est essayé depuis trois semaines à toutes les manœuvres.

Celle d'affirmer sa compréhension, son soutien même aux manifestations lycéennes. Et il s'est trouvé des journalistes, alors que toutes les banderoles et tous les slogans interpellaient le ministre, sans respect excessif... pour répéter que celui-ci n'était pas mis en cause par les lycéens !

Celle de dresser les lycéens contre les profs en prétendant que les maux de l'école étaient à mettre sur le compte de l'inertie du corps enseignant. Du coup d'ailleurs cela a quand même servi à pousser certains syndicats d'enseignants, effectivement assez long à réagir au mouvement lycéen, à apporter à celui-ci un soutien un peu plus net.

Celle de choisir lui-même ses interlocuteurs lycéens parmi des organisations notoirement liées au Parti Socialiste, comme la FIDL ou l'UNL. Le résultat, là encore, a été plutôt négatif pour le ministre, qui n'a fait que créer une méfiance envers ces organisations chez de nombreux lycéens qui n'ont pas envie d'être manœuvrés justement.

Celle enfin, de miser sur les vacances de la semaine prochaine pour éteindre l'incendie en dispersant les élèves.

Le mouvement a balayé allégrement toutes les premières manœuvres. Il est fort de l'appui de l'énorme majorité de la population (tous les sondages lui apportent une approbation à plus de 80 %) tant il est évident que les maux de l'éducation nationale sont les mêmes que ceux que tous doivent supporter quotidiennement, conditions de travail de plus en plus difficiles, manque d'effectifs ou chômage. Il est fort aussi du nouveau succès des manifestations de ce mardi.

Cela n'empêchera certainement pas les manœuvres de continuer ou reprendre, servies par tous les amis d'Allègre : poudre aux yeux pour convaincre les lycéens de l'importance de ce que le gouvernement va accorder ; menaces ou mensonges pour les persuader que leur mouvement, en prétextant des faiblesses de l'organisation et de la coordination, est moins fort qu'il n'y paraît ou déclinant.

Pourtant si ce mercredi Allègre ne donne rien de plus que ce qu'il a laissé entendre, le mouvement lycéen a non seulement toutes les raisons mais bien des atouts pour continuer, y compris passer sans problème la semaine de vacances. La Toussaint n'est pas le jour de tous les enterrements !

Michelle VERDIER

Leur société

COMBATTRE LA MISÈRE C'EST RENVERSER LE CAPITALISME

La journée mondiale de refus de la misère, initiée par des organisations comme ATD Quart Monde et soutenue par l'ONU, a été l'occasion de rappeler le dénuement dans lequel survit une grande partie de la population mondiale. Les chiffres et les faits cités sont éloquents : 800 millions d'êtres humains souffrent de la faim. Dans les pays pauvres, 30 % des enfants de moins de cinq ans sont mal nourris, et près de 12 millions meurent chaque année de maladies évitables. Et cette pauvreté ne fait que s'aggraver. Les bidonvilles, ne cessent de s'étendre. Ils occupent maintenant un tiers de la ville de Tunis, la moitié de celle de Karachi au Pakistan et 55 % de Caracas au Venezuela. Des pays sont rejetés des années en arrière par la crise. En Indonésie par exemple, l'ONU estime que 60 à 80 millions de personnes vont passer de nouveau cette année en dessous du seuil de pauvreté. Et même dans les pays dits riches, une part croissante de la population se trouve privée de ressources.

Contre cette misère qui monte, les fonctionnaires de l'ONU qui participent à l'organisation de telles journées espèrent convaincre les dirigeants des pays industrialisés d'accorder plus de crédits à l'aide internationale. En vain, ils le constatent eux-mêmes. Depuis 1995, où 185 pays s'étaient engagés à Copenhague à « *retenir dans leurs priorités la lutte contre la pauvreté* », le nombre de pauvres n'a fait que progresser tandis que l'aide internationale baissait, dit l'ONU. Cela n'a rien d'étonnant. Pourquoi les dirigeants des pays industrialisés qui sabrent à qui mieux mieux dans les programmes sociaux destinés à leur population n'en feraient-ils pas de même avec l'aide aux pays du Tiers Monde ? Les militants d'associations qui portent secours aux pauvres, comme ATD Quart Monde, pensent eux aussi obtenir l'appui des pouvoirs publics. Ils mettent en avant l'exemple de la « loi contre l'exclusion » votée le 29 juillet... et attendent ses décrets d'application toujours pas parus, ce qui en dit long sur l'urgence avec laquelle le gouvernement considère le problème. Mais même quand ils arriveront, cela ne changera pas grand-chose. Même dans un domaine aussi dépendant de l'Etat que les expulsions de logements, on constate déjà qu'elles continuent au même rythme qu'avant. Et l'on pourrait rajouter bien d'autres exemples. En quoi cette loi contre l'exclusion empêche-t-elle les patrons de créer toujours plus de nouveaux pauvres en continuant à licencier et à développer le travail précaire ? En quoi empêche-t-elle Kouchner de s'en prendre à la santé des plus pauvres en fermant les services hospitaliers proches de la population, qui sont dans bien des endroits leur seul recours ? En quoi a-t-elle incité le gouvernement à augmenter les minimas sociaux comme le réclamaient les chômeurs l'hiver dernier ? En rien !

Refuser vraiment la misère, c'est bien sûr possible, mais pas sans changer la société. Pour y arriver, il faudrait une organisation sociale qui, par exemple, utilise la moisson record de cette année, dont regorgent actuellement les silos à blé, pour combattre la famine dénoncée durant cette journée contre la misère, plutôt qu'à tirer profit de spéculations sur les cours des produits alimentaires. Il faudrait que les immenses moyens matériels et humains dont disposent des trusts comme la Lyonnaise des Eaux ou Vivendi soient utilisés pour régler une fois pour toute le problème de l'alimentation en eau potable et celui de l'épuration des eaux polluées. Ce serait autrement plus efficace que de laisser les organisations humanitaires se démener pour expédier quelques pompes dans les villages africains, quand ce ne sont pas les habitants de ces villages, immigrés en France, qui doivent fonder des associations pour cela. Combattre la misère, cela exigerait que les chercheurs et les usines des trusts pharmaceutiques soient réorientés avec comme priorité d'éradiquer les maladies qui font le plus de victimes, et pas seulement de ne produire que les médicaments qui rapportent le plus. En un mot, il faudrait renverser le capitalisme.

Daniel MESCLA

Transports en commun parisiens

MÉTÉOR : ALSTOM ET MATRA PASSENT À LA CAISSE

Gamma

Transport en commun pour les uns, Transport de fonds pour les autres.

C'est en grande pompe que la nouvelle ligne entièrement automatisée du métro parisien a été inaugurée le 15 octobre. Il est vrai que cela faisait plus de soixante ans qu'une nouvelle ligne de métro n'avait été construite au cœur de Paris.

Reste que l'addition est plutôt salée : 800 millions de francs du kilomètre avec le matériel roulant ! Au total, ces sept stations reliant la Grande Bibliothèque à la Madeleine via le nouveau quartier de Bercy ont finalement coûté quelque 7 milliards à la RATP, à la région et à l'Etat. Quant aux dérapages par rapport au coût du projet initial, ils sont tels que la RATP et les collectivités locales ont dû réduire leurs ambitions. Dans l'immédiat, elles en sont à mendier les 700 millions nécessaires au prolongement de la ligne jusqu'à la faculté de Tolbiac, quant aux extensions prévues en direction de la gare Saint-Lazare et de la Porte d'Italie, elles devront attendre au moins jusqu'en 2003 ou 2004.

De plus, les autorités disent maintenant ne plus avoir d'argent pour améliorer les transports en commun dans les banlieues, alors que c'est là qu'ils manquent le plus, notamment pour assurer les liaisons inter-banlieues, sans avoir à repasser par Paris.

L'énorme coût de cette réalisation peut, partiellement, être justifié par l'ampleur des travaux et le caractère sophistiqué des installations. Encore que l'on est en droit de s'interroger sur le choix de cet itinéraire, visiblement plus dicté par la volonté de mettre en valeur les nouveaux quartiers de bureaux (Bercy et Masséna-Tolbiac) et les opérations immobilières en cours de réalisation dans l'Est parisien, que par un réel souci d'améliorer le service public. De même, certaines innovations technologiques apporteront sans doute plus de sécurité et un meilleur écoulement du trafic, mais il est évident que les deux constructeurs, Matra et Alstom, n'ont pas lésiné, sachant qu'ils pouvaient faire payer à la collectivité ce qui doit leur servir de vitrine technologique, et sans doute leur ouvrir d'autres marchés.

En tout cas, on connaît trop les pratiques des industriels lorsqu'ils ont accès à des marchés publics pour ne pas imaginer qu'ils ont forcé la note. D'autant que, comme à chaque fois, ni les usagers contribuables, ni même peut-être la RATP, n'ont un quelconque contrôle sur les coûts de fabrication et les comptes des deux groupes qui se sont partagé ce gâteau…

Roger MEYNIER

FONDS DE PENSION, MYTHES ET RÉALITÉS

La crise financière actuelle a souligné le rôle de ces gigantesques fonds spéculatifs dont les mouvements brutaux d'un bout à l'autre de la planète déstabilisent les marchés financiers. Parmi ces fonds on a cité en bonne place ce que l'on appelle les « fonds de pension ».

Les retraites par capitalisation…

Que sont donc ces fonds de pension ? Dans un certain nombre de pays (USA, Grande-Bretagne, Allemagne, Scandinavie, etc.), la retraite par capitalisation est la seule façon pour les salariés d'avoir une retraite décente : le salarié cotise auprès d'un fonds de pension qui, en faisant fructifier ces versements, leur versera un capital ou une retraite à partir d'un certain âge. Le montant de ce capital ou de cette retraite dépendra des versements effectués, des contributions éventuelles des employeurs, des frais de gestion prélevés par le fonds de pension (qui sont loin d'être négligeables) et de son efficacité à faire fructifier l'argent qui lui est confié, c'est-à-dire à spéculer sur les marchés financiers.

Néanmoins il en va des fonds de retraite comme des comptes en banques : dans leur grande majorité les salariés ne savent jamais ce qui est fait de leur argent et n'ont pas le moindre droit de regard sur le montant des versements qui leur reviennent.

… De fructueux placements…

Qui plus est, même si le montant du capital des organismes qui gèrent ces fonds de retraite augmente plus vite que prévu (ce qui est le cas depuis des années) cela ne se traduit en général pas par une augmentation de la retraite des cotisants. Car la plupart des Etats donnent aux entreprises le droit d'écrémer le « surplus » du fonds de pension de leurs salariés à leur profit. C'est le cas en Grande-Bretagne en particulier, où les surplus des fonds de pension ont été la principale source d'investissement des grandes entreprises au cours de la décennie écoulée.

Mais, et c'est là où le terme de fonds de pension peut être trompeur, tous les bénéficiaires n'ont pas des revenus modestes. Au cours de cette dernière décennie les entreprises ont diversifié la façon dont elles redistribuent leurs profits au sein de la bourgeoisie. Et elles ont eu recours de plus en plus à des versements astronomiques sur les plans de pension « sur mesure » de leurs dirigeants. C'est ainsi qu'il n'est pas rare pour un administrateur de grande société anglaise de toucher 5 millions de francs ou plus par an sous forme de cotisation de retraite payée par l'employeur. Bien entendu, ces « pensionnés » d'un genre un peu particulier ont, eux, un droit de regard sur la façon dont leur fonds de pension utilise leur argent. Mais ces pensions-là n'ont bien sûr rien à voir avec une retraite. Pour les bourgeois qui en bénéficient, ce sont des placements comme d'autres, qui constituent d'ailleurs une part significative des fonds de pension.

Indépendamment de cette double nature des fonds de pension, ceux-ci opèrent comme n'importe quel fonds de placement, avec le même impératif fondamental – la recherche du profit maximum au travers de la spéculation financière. Ceux qui les administrent sont des entreprises financières pour qui l'origine des fonds qui leur sont confiés n'a aucune importance, qu'il s'agisse de banques, de compagnies d'assurance ou de fonds de placement spéculatifs ordinaires, ce qui est souvent le cas.

… Qui grossissent les capitaux spéculatifs

C'est ainsi que l'épargne forcée qu'on impose aux salariés en vue de la retraite vient grossir la masse des capitaux avec lesquels les capitalistes spéculent. C'est d'ailleurs bien dans ce but que, sous la pression des milieux financiers, les gouvernements ont poussé au développement de la retraite par capitalisation (y compris en France depuis février 1997), en recourant à toutes sortes de fausses excuses, comme la prétendue menace d'une faillite des systèmes de retraite par répartition, tout en profitant de l'occasion pour augmenter les dégrèvements fiscaux en faveur des riches.

Les États ont ainsi alimenté l'explosion des fonds de pension au cours des quinze dernières années. Les estimations de l'importance de ces fonds, comme de celles des capitaux spéculatifs sont souvent contradictoires – car le monde de la finance a le silence pour règle. Mais elles peuvent quand même en donner une idée générale. En 1997, on estimait que le total du capital des fonds de pension était supérieur à 8 000 milliards de dollars, somme énorme, équivalant à près de 40 % de la production annuelle de tous les pays industrialisés. Pourtant, aux Etats-Unis par exemple, où ces fonds étaient les plus importants et de loin, ils ne représentaient que 15 à 20 % du capital total des divers types de fonds de placement américains. C'est dire que, quoi qu'on en dise, les fonds de retraite ne fournissent même pas la part la plus importante des capitaux spéculatifs.

Alors, ce serait bien entendu mentir de façon éhontée (mais certains journalistes l'ont osé) que d'accuser les salariés de « bénéficier » voire d'alimenter la spéculation financière – alors que la plupart n'ont pas eu le choix et préféreraient un système de retraite par solidarité qui leur assure une retraite stable correspondant à leurs besoins. Mais en plus, encore faudrait-il commencer par mesurer les profits réalisés par les entreprises, financières ou non, et leurs actionnaires, grâce à la spéculation en général, et celle réalisée avec l'argent des retraites en particulier.

François ROULEAU

Italie

Massino D'Alema président du Conseil

L'ANCIEN PC ITALIEN AU SERVICE DE LA BOURGEOISIE

Un ex-communiste président du Conseil de l'Italie, voilà la nouveauté annoncée aujourd'hui comme un événement d'importance depuis que Massimo D'Alema a été désigné pour former le gouvernement, avec de bonnes chances d'y parvenir. La population italienne risque cependant de ne guère s'apercevoir de la différence : d'abord parce que Massimo D'Alema était déjà depuis longtemps un des principaux personnages du pouvoir en Italie, ensuite parce que lui et son parti se sont convertis depuis longtemps en chantres du libéralisme, des lois du marché et de l'intérêt des patrons.

La longue marche du PCI

C'est en 1991 que le PC italien a décidé d'abandonner l'étiquette communiste pour s'appeler « parti démocratique de la gauche » (Partito democratico della sinistra – PDS), abandonnant même il y a quelques mois le mot « parti » pour devenir « les démocrates de gauche » (DS), pendant que la minorité souhaitant garder l'étiquette communiste créait le Parti de la Refondation Communiste (PRC ou plus simplement « Rifondazione »). Mais l'évolution du PC italien d'un parti communiste à un parti de gouvernement défendant l'intérêt national, c'est-à-dire celui de la bourgeoisie, date de bien longtemps. Sans remonter plus loin, on pourrait la dater de ce jour de 1944 où son leader Togliatti, retour d'URSS, déclara aux militants communistes médusés que le PC ne devait nullement lutter pour une révolution, mais collaborer avec le général Badoglio et le roi Victor-Emmanuel, pourtant compromis pendant vingt ans avec Mussolini, sous le seul prétexte que ceux-ci avaient changé de camp et, devant la défaite militaire proche, s'étaient rangés du côté des Alliés.

Après une participation au gouvernement entre 1944 et 1947, il fallut longtemps au PC italien pour y revenir : longtemps et bien des bassesses pour démontrer à la bourgeoisie italienne combien il était disposé à servir ses intérêts et à renier tout, absolument tout, de ses références aux idées communistes et aux intérêts de la classe ouvrière. Au terme de cette évolution il y a eu ce congrès de 1991 où, à la recherche d'un nom pour remplacer « communiste » il n'a même pas pris celui de social-démocrate mais celui de « démocrate de gauche » parce que, pour certains de ses membres, le modèle n'est même plus la social-démocratie européenne mais… le Parti Démocrate de Clinton !

Entre-temps le PCI avait, chaque fois qu'il le fallait, apporté son appui aux politiques d'austérité antiouvrière de la bourgeoisie italienne, contribué à l'adoption par la centrale syndicale CGIL d'une ligne de collaboration étroite avec le patronat. Puis il a montré aussi sa disponibilité pour une transformation du système électoral dans le sens d'un bipartisme destiné à assurer une plus grande stabilité politique.

Quant à Massimo D'Alema, qui a pris la direction du PDS en 1994 et que certains présentaient alors comme un homme d'appareil, gardien des anciennes valeurs du PC italien, il était depuis 1996 le numéro 2 du gouvernement de Romano Prodi, dont le principal soutien parlementaire était le PDS. On peut dire qu'il a mis les bouchées doubles pour montrer sa disponibilité à servir les intérêts patronaux. C'est lui qui il y a quelques mois expliquait sans détour que la seule façon d'aider à la création d'emplois était de baisser les salaires car mieux vaut un emploi mal payé que pas d'emploi du tout.

Une majorité plus à droite

Autant dire que le patronat italien ne peut attendre que du bien d'un gouvernement D'Alema, et la classe ouvrière rien, ou plutôt de nouvelles mesures contre elle, du blocage des salaires à la flexibilité et à la précarisation croissante de l'emploi. Et il sera difficile, en Italie, de faire passer la venue de D'Alema comme un tournant à gauche.

Cela est vrai jusque dans les équilibres parlementaires puisque le gouvernement D'Alema dispose de l'appui de l'UDR, groupe de députés du centre-droit dirigé par l'ex-président Cossiga qui avait refusé son soutien à Prodi. Prodi, privé de majorité parlementaire lorsque « Rifondazione » lui a retiré son soutien au début d'octobre, n'a pas eu ce recours à droite qui permet aujourd'hui à D'Alema de s'installer. Les raisons de Cossiga tiennent à d'obscurs calculs politiciens, sans parler du fait que ce personnage change souvent d'avis, mais cet ex-président de la République représente une fraction de la droite italienne dans ce qu'elle a de plus réactionnaire et de plus anticommuniste. Cossiga a revendiqué par exemple sans honte son rôle dans le réseau Gladio, réseau clandestin de l'armée et de la police, lié à l'OTAN, mis en place du temps de la guerre froide pour combattre l'influence communiste, qui a été impliqué dans un certain nombre d'attentats d'extrême droite. Il fut ministre de l'Intérieur et a gardé la réputation d'avoir été responsable de la répression de manifestations de gauche et des morts qu'elle a provoqués.

Voilà avec quel soutien D'Alema s'installe. La couleuvre est un peu plus dure à avaler pour Cossutta, cet ancien dirigeant communiste qui vient de scissionner de « Rifondazione » avec 21 députés pour tenter de sauver le gouvernement Prodi malgré la décision majoritaire de « Rifondazione » de lui retirer son soutien. Cette scission d'une partie des députés de « Rifondazione » n'a pas sauvé Prodi, mais Cossutta est maintenant mis en demeure de se joindre à la même majorité parlementaire que l'UDR quelques jours après avoir proclamé « jamais avec l'UDR » ! Il y semble prêt, au prix sans doute de quelques postes de ministres pour son groupe qui vient de prendre le nom de « Parti des Communistes Italiens » (PdCI)…

AFP

Lors d'un meeting en 1996, D'Alema (à droite) en compagnie de Prodi (au centre), devenu par la suite Premier ministre, et de Dini (à gauche), alors président du Conseil.

«Rifondazione» à découvert

A gauche, il ne restera donc en dehors de cette majorité parlementaire que « Rifondazione Comunista », ou plutôt la fraction du PRC qui a suivi son secrétaire général, Bertinotti, lorsqu'il a décidé de retourner à l'opposition. Seule une minorité de ses députés se sont rangés à la décision du parti, et le PRC n'a plus de groupe parlementaire. En revanche, une très large majorité des militants semble suivre Bertinotti, si l'on en juge par la manifestation nationale que « Rifondazione » a organisée à Rome le 17 octobre. Entre 40 000 et 200 000 personnes suivant les comptages de la préfecture ou les chiffres donnés par les organisateurs, c'était de toute façon pour Bertinotti et le PRC une mobilisation réussie.

Bertinotti, de retour à l'opposition, retrouve des accents radicaux, et s'il a cité la France dans son discours de conclusion de la manifestation, ce n'était plus comme d'habitude pour prendre en exemple le gouvernement Jospin, mais plutôt le mouvement des lycéens, pour proclamer qu'en Italie aussi il fallait se réapproprier la rue et l'habitude de manifester. Pourtant, des questions se posent sur la politique de Bertinotti. Pourquoi le soutien du PRC au gouvernement antiouvrier de Prodi a-t-il été considéré comme admissible pendant deux ans ? Le langage radical de Bertinotti aujourd'hui ne doit-il lui servir qu'à reprendre des forces dans l'opposition, et par exemple à mieux préparer les élections européennes, pour être ensuite mieux à même de négocier avec les DS de D'Alema ? Entre autres, la minorité trotskyste qui, au sein de la direction de Rifondazione, a refusé de s'aligner derrière Bertinotti, a posé ces questions dans la motion présentée par Marco Ferrando, qui a recueilli 24 voix sur les 338 du comité national du parti. Mais c'est tous les militants, tous les ouvriers conscients qui doivent se la poser et la poser à Bertinotti.

Celui-ci est sans doute aujourd'hui inquiet car le coup de poker par lequel il a cherché à obtenir un peu plus de considération de la part de la majorité gouvernementale de Prodi le laisse maintenant isolé, privé du moyen de pression que constituait son groupe parlementaire. Mais ce dont la classe ouvrière italienne a besoin, ce n'est pas d'un leader et d'un appareil désireux de retrouver une place dans le système politique de la bourgeoisie. C'est d'un véritable parti communiste révolutionnaire.

André FRYS

Espagne

Élections au Pays Basque

UNE CAMPAGNE MARQUÉE PAR LA DÉMAGOGIE NATIONALISTE

Depuis le 9 octobre, la campagne électorale pour les élections au Parlement de la Communauté autonome basque qui doivent avoir lieu le 25 octobre est au centre de la vie politique dans cette région.

Ces élections qui détermineront la composition du gouvernement de cette « Communauté » et le choix de son président ont d'autant plus d'importance qu'en Espagne, certains gouvernements autonomes ont d'importantes prérogatives. C'est ainsi que le gouvernement basque recouvre ses propres impôts, possède sa propre police et dispose d'amples attributions dans le domaine de l'enseignement et de la culture. Sans compter bien évidemment le poids que lui donne dans la vie politique de l'ensemble de l'Espagne le fait que subsiste au Pays Basque un mouvement séparatiste qui jusqu'à ces derniers mois recourait à la lutte terroriste.

La trêve décidée récemment par l'ETA s'inscrit indiscutablement dans le cadre de l'approche de ces élections. Elle reflète le fait que l'ETA et le parti politique qui lui est lié, Herri Batasuna, ont voulu enrayer la diminution de leur influence. Mais le PNV, le Parti Nationaliste Basque, qui est un parti nationaliste de droite dont le rôle est depuis des décennies décisif au Pays Basque entend bien tirer un profit électoral de la nouvelle orientation de l'ETA. La stagnation des scores électoraux du PNV l'obligent en effet à partager le gouvernement basque avec d'autres forces, et plus particulièrement avec le parti socialiste, le PSOE. Et le PNV espère sans doute que la fin du terrorisme contribuera à augmenter son crédit et améliorera ses positions.

Mais les enjeux ne se limitent pas au seul Pays Basque. Les résultats du scrutin de dimanche prochain auront aussi des répercussions sur la vie politique de l'ensemble de l'Espagne. En effet l'existence d'une forte droite nationaliste au Pays Basque et en Catalogne, en détournant du Parti Populaire, le parti au pouvoir, une fraction importante de l'électorat de droite, affaiblit sa position par rapport au PSOE. C'est pourquoi le Parti Populaire tente de réduire le rôle des nationalistes en ratissant sur leur propre terrain. Quant au PSOE, il n'hésite pas à reprendre à son compte une démagogie nationaliste pour contrebalancer le discrédit que lui valent les affaires de corruption et les scandales liés à l'action des GAL dans la lutte contre l'ETA.

Voilà qui explique que le trait le plus significatif de cette campagne électorale soit la surenchère de démagogie nationaliste qui marque aussi la vie politique de bien d'autres régions où, dans les mois qui viennent, se dérouleront aussi des élections du même type.

Un meeting de Herri Batasuna à San Sebastien le 9 août 1998.

Quant aux problèmes des travailleurs du Pays Basque et de la population modeste, ils sont à peine évoqués. Les travailleurs du Pays Basque ont les mêmes problèmes que ceux des autres régions : le chômage, en particulier celui de la jeunesse. Dans certaines localités et dans certains quartiers ouvriers de Biscaye, où se trouvent la plus grande concentration ouvrière du Pays Basque, le chômage touche jusqu'à 55 % des jeunes et, dans l'ensemble du Pays Basque, 40 % des moins de 25 ans sont sans emploi. La politique de reconversion industrielle commencée à une époque où le PSOE était au gouvernement au niveau national et où le PNV dirigeait le gouvernement local a abouti à la désertification de zones entières comme par exemple à Saint-Sébastien. Il suffit enfin de citer le cas des Hauts Fourneaux de Biscaye qui, en quelques années, sont passés de 13 500 ouvriers à 350, ce qui est une catastrophe pour les travailleurs de toute la région.

Face à cela, la bourgeoisie du Pays Basque voit ses profits prospérer. Le Banco Bilbao Vizcaya, qui est le groupe capitaliste le plus représentatif du Pays Basque et l'un des plus importants d'Espagne, avec des intérêts financiers et industriels sur tout le territoire espagnol et à l'échelle internationale, annonce des bénéfices plantureux. C'est que les mouvements de capitaux ne s'encombrent ni des frontières entre les Etats, ni des frontières plus anachroniques encore entre les régions. Celles-ci ne servent en fait qu'aux exploiteurs et aux politiciens qui ont besoin de diviser les travailleurs alors que ceux-ci ont besoin d'unir toutes leurs forces pour défendre leurs intérêts contre un patronat avide de profit aussi bien au Pays Basque, qu'en Andalousie, en Catalogne ou à Madrid.

B. S.

Sénégal

DES SYNDICALISTES QUI RISQUENT PLUSIEURS ANNÉES DE PRISON

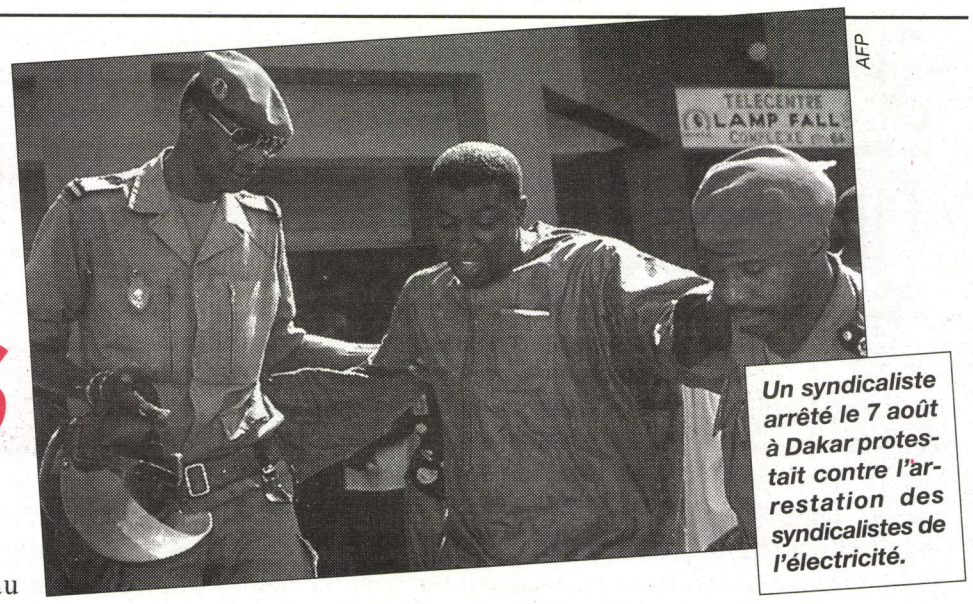

AFP

Un syndicaliste arrêté le 7 août à Dakar protestait contre l'arrestation des syndicalistes de l'électricité.

Depuis trois mois, vingt-sept militants du syndicat des électriciens (Sutelec), croupissent dans les prisons de Dakar, au Sénégal. Licenciés, arrêtés puis accusés de « sabotage » des intérêts nationaux leur procès vient tout juste de commencer. Ils risquent plusieurs années de prison.

Ils sont accusés de s'être opposés au projet gouvernemental qui prévoit la privatisation de l'entreprise nationale sénégalaise d'électricité, la Senelec, suite aux pressions du Fonds monétaire international (FMI). Le gouvernement propose purement et simplement de supprimer 450 des 2 200 postes que compte l'entreprise nationale. Plusieurs dizaines de licenciements ont déjà eu lieu.

Refusant le démantèlement d'un service public qui fonctionne, plus ou moins bien, mais qui fonctionne quand même, le syndicat a multiplié les arrêts de travail, les grèves et les manifestations. « *Prenant prétexte d'une grève du zèle, le gouvernement arrête les délégués syndicaux, réquisitionne les cadres, fait occuper militairement les centrales de production électrique, suspend la liberté de manifester* » rapporte un militant syndicaliste sénégalais, cité par *L'Humanité*.

Depuis, plus d'une trentaine de manifestations ont été dispersées violemment par la police. Une centaine de militants syndicaux ont été interpellés et placés en garde à vue. Vingt-sept d'entre eux, dont le secrétaire général Mademba Sock, arrêtés depuis juillet dernier, risquent, aujourd'hui, au terme d'un procès qui s'annonce déjà truqué, plusieurs années d'emprisonnement.

Se débarrassant à coups de crosses et d'arrestations de ses adversaires, le gouvernement a lancé, en parallèle, un appel d'offre international pour la privatisation de la Senelec. Des multinationales privées, mais aussi des entreprises publiques de pays impérialistes comme EDF, se bousculent d'ores et déjà au portillon.

En Afrique de l'Ouest, l'une des régions les plus pauvres du monde, au Sénégal, l'aggravation de l'austérité qui touche y compris des secteurs de l'éducation et de la santé, a pris un tour dramatique en janvier 1994 avec la dévaluation du franc CFA. Les consultations sanitaires gratuites pour les plus démunis ont été supprimées. Pour bien des étudiants, l'accès aux études est devenu une chimère tant les droits d'inscription coûtent cher. Ils se sont également vu restreindre les droits d'accès aux services sociaux.

Aujourd'hui, la politique de privatisation des services publics en Afrique s'inscrit dans le cadre de la politique imposé par le FMI qui, sous prétexte de crise économique, démantèle les quelques services publics existant des pays pauvres, brade quelques secteurs les plus performants (ou ceux qui peuvent rapporter de l'argent), rétrocède les infrastructures aux multinationales étrangères (notamment françaises comme EDF, Bouygues ou Vivendi, l'ex-Compagnie Générale des Eaux).

Intéressées au premier chef, ces sociétés invoquent la nécessaire adaptation de ces services publics au marché mondial, donc à la logique du profit, et prétextent la nécessité de leur modernisation, pour décrocher ainsi de nouveaux marchés qui se chiffrent en milliards de dollars.

Ce démantèlement de la distribution de l'eau, des chemins de fer ou du téléphone, au profit des grandes entreprises occidentales ne peut se faire qu'avec la complicité active des bourgeoisies et des gouvernements locaux. Ils se font ainsi les complices intéressés des intérêts des puissances impérialistes, au détriment de leur population dont l'immense majorité vit dans le plus grand dénuement et n'hésitent pas à réprimer et emprisonner tous ceux qui s'y opposent.

René CYRILLE

Négociations israélo-palestiniennes aux USA

LA PAIX N'EST PAS POUR DEMAIN

Il n'est pas du tout certain que les négociations entre Nétanyahou et Arafat aboutissent à un succès, tant l'intransigeance de la délégation israélienne est grande. Et même si, sur le papier, on arrivait à un résultat, rien ne dit que sur le terrain il serait suivi d'effet. Tout comme les accords d'Oslo, précédemment signés et... bafoués par le gouvernement israëlien.

La discussion qui se déroule à l'initiative et sous l'égide de Clinton a bien évidemment un objectif de politique intérieure américaine: conforter Clinton avec un succès, même de simple façade.

Mais justement, les négociateurs israéliens font peut-être le calcul que, a contrario, un échec favoriserait la destitution de Clinton, qu'ils ne jugent pas assez favorable à leurs points de vue, et son remplacement par un nouveau président républicain... Alors ils œuvrent peut-être en vue d'un échec.

Quoi qu'il en soit, il est évident que les dirigeants israéliens vont dans cette affaire à reculons. Au fond ils voudraient ne rien abandonner en Cisjordanie, ne rien céder sur les colonies juives. Et s'ils doivent finalement reculer sur des broutilles (l'évacuation de seulement 13% du territoire palestinien qu'ils occupent) c'est en échange de revendications que les Palestiniens sont bien incapables de satisfaire.

Les Israéliens demandent en effet à Arafat la fin du terrorisme palestinien. Mais précisément Arafat ne souhaite que cela. Les terroristes, inspirés par le mouvement Hamas, ou agissant de leur propre chef, sont considérés comme des ennemis par Arafat et par l'administration palestinienne. Seulement c'est l'intransigeance israélienne qui alimente constamment le terrorisme, en démontrant continuellement que la méthode d'Arafat, c'est-à-dire la négociation, est une impasse.

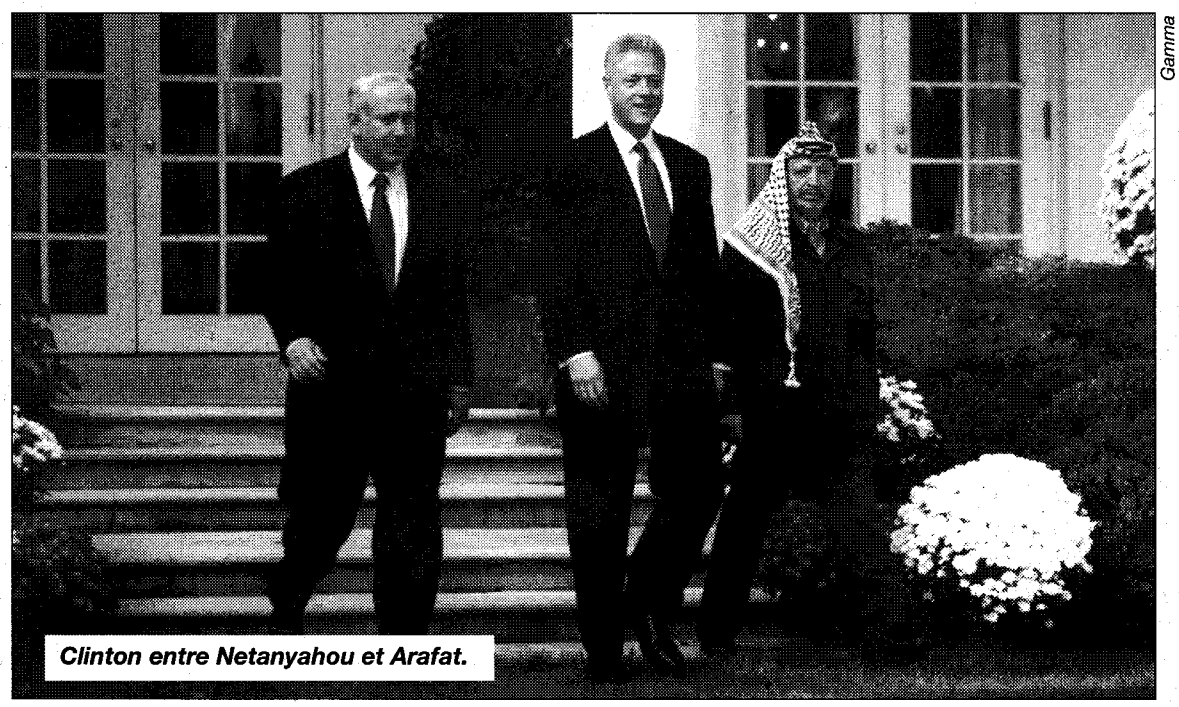

Clinton entre Netanyahou et Arafat.

Gamma

Le récent attentat de Beersheva en est une illustration: il ne s'est pas produit en Cisjordanie mais en Israël même, dans une zone contrôlée par l'armée israélienne. Et c'est pourtant l'Autorité palestinienne qui est jugée responsable, et à qui Israël demande des comptes.

Le fond du problème c'est que, accord ou pas, de toute façon les Israéliens ont bien l'intention de maintenir leurs colonies, et de continuer à grignoter le territoire palestinien, c'est-à-dire à pratiquer le «nettoyage ethnique» qu'ils ont entrepris depuis longtemps.

Dans ces conditions, signatures ou pas, la paix n'est pas pour demain.

André VICTOR

SHARON : UN FAUCON POUR NÉGOCIER

Le Premier ministre israélien, Nétanyahou, a abandonné le ministère des Affaires étrangères, qu'il détenait depuis la démission du titulaire en janvier dernier, et y a nommé Ariel Sharon, déjà ministre des Infrastructures nationales. S'occupant jusqu'ici de tout ce qui concerne les implantations de colonies israéliennes en Cisjordanie, un gros budget, Sharon sera désormais chargé, en plus, de négocier le statut définitif des territoires palestiniens, aussi bien avec Yasser Arafat qu'avec les dirigeants américains.

Cette nomination est un geste en direction des colons et de l'extrême droite israélienne. Car Sharon est un de ces «faucons», partisan depuis toujours de la manière forte à l'égard des Palestiniens. Il a derrière lui une longue carrière militaire: dans les milices de la Haganah à partir de 1947, puis dans l'armée israélienne qui en est issue, participant à toutes les guerres israélo-arabes et à nombre d'opérations de moindre ampleur, où il finit par acquérir une réputation de massacreur de civils, de blessés et de prisonniers.

Général de division, il quitte en 1972 l'armée pour la politique et rejoint un parti de droite, le Likoud. Il devient ministre de la Défense en 1981 et, à ce titre, est le principal artisan de l'invasion du Liban en 1982. Lorsque les phalangistes libanais, sous la protection des troupes israéliennes, massacrent plus de 1500 civils palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila, il est mis en cause. Sa «responsabilité indirecte» est reconnue, mais cela n'interrompt que momentanément sa carrière politique.

Il est donc bien homme à en imposer aux va-t-en-guerre et aux partisans de la colonisation à outrance dans les territoires occupés par Israël. Mais il n'est pas un homme à eux. Il a toujours défendu et mis en œuvre la politique de la bourgeoisie israélienne, y compris quand elle choisissait de faire des concessions. En avril 1982 par exemple, dans le Sinaï, pour faire respecter un accord il faisait expulser par l'armée des colons qui refusaient de laisser la place aux Egyptiens.

Clairement identifié à une politique de force et d'expansion, sa présence aux Affaires étrangères est en elle-même une réponse aux accusations de bradage que vont comme d'habitude susciter les négociations avec Arafat et les Américains. Elle est aussi une promesse de fermeté dans les discussions, presque une menace vis-à-vis d'Arafat. Elle donne donc des armes à Nétanyahou aussi bien contre les Palestiniens que contre l'extrême droite israélienne.

Vincent GELAS

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE n° 37

(Septembre-Octobre 1998)

- La crise financière : une fuite en avant
- Congo : le Congo déchiré par les bandes armées... et par des rivalités impérialistes
- Kosovo : destructions, tueries, déplacements de populations
- France : apolitisme et mouvement social
- Tribune de la minorité : accord LO-LCR pour les élections européennes? Des espoirs et une nécessité.

Prix : 10 F — Envoi contre 12 F en timbres

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- En 1999, l'euro? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe
  (N°78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme
  (N°79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbres par brochure demandée.

Turquie

LES TRAVAILLEURS RENDENT LES COUPS

En Turquie, le 18 septembre, les travailleurs des usines d'automobiles de Renault et de Tofas, une filiale locale de Fiat, ont accueilli comme il le méritait le président du syndicat de la métallurgie Metal-Is, syndicat notoirement pro-patronal affilié à Turk-Is, la Confédération majoritaire dans le pays.

En effet, celui-ci était venu dans ces usines, situées dans la ville de Bursa, à une centaine de kilomètres d'Istanbul, annoncer les résultats des négociations pour les conventions collectives qui doivent régir les salaires dans les deux ans à venir. Özbek, le président de Metal-Is, connu pour son appartenance à l'extrême droite, avait durant les mois précédents affirmé qu'il ne signerait pas un accord salarial inférieur aux 90% d'inflation annuelle que connaît le pays. Et voilà que, sans l'avis des travailleurs concernés, il annonçait avoir signé un accord ne prévoyant que 43% d'augmentation, la moitié de l'inflation!

A l'annonce de ces 43% les travailleurs ont piqué un coup de colère tel qu'Özbek n'a dû son salut qu'à l'intervention des forces de l'ordre. Et sur-le-champ, les travailleurs de Renault et de Tofas ont décidé tous ensemble de démissionner du syndicat.

En Turquie en effet, le système syndical est proche du système américain, qui veut qu'un seul syndicat peut être reconnu, à certaines conditions, comme représentant les travailleurs de l'entreprise. Pour enregistrer cette démission collective, il fallait qu'un notaire vienne à l'usine, et même que les travailleurs payent une forte pénalité! Les directions des deux entreprises ont bien essayé de lanterner les travailleurs, mais ceux-ci, ne se laissant pas faire ni impressionner par les menaces de sanctions, ont arrêté le travail et sont sortis de l'usine pour aller eux-mêmes chez le notaire. C'est alors la police qui a tenté de les en empêcher... et finalement c'est le notaire qui est venu enregistrer la démission... et les indemnités payées au syndicat!

Renault, devant cette situation tendue, a alors fermé l'usine pendant deux jours, accordant subitement «deux jours de congés». Mais au retour la direction a licencié 20 travailleurs. Quant à la direction de Tofas – qui appartient au plus grand patron du pays – elle en a licencié carrément trois cents!

Cependant le mouvement de protestation s'est rapidement propagé aux usines concernées par l'accord à Istanbul même, où déjà 18000 travailleurs ont démissionné de Metal-Is. De fortes pressions s'exercent maintenant sur eux pour qu'ils renoncent. Mais même si certains travailleurs acceptaient de renoncer à cette démission, la bataille n'est sûrement pas gagnée pour les patrons et leurs larbins de bureaucrates syndicaux.

Julien SILVA

LES TRAVAILLEURS DE SEKA EN LUTTE

Depuis maintenant plus de deux semaines, les 2000 travailleurs des usines de papier SEKA ne quittent plus l'usine après le travail. Ils veulent ainsi essayer d'empêcher la privatisation de l'usine, qui fait partie jusqu'à présent du secteur d'Etat, et les licenciements qui risquent de suivre.

Le gouvernement turc, une coalition entre droite et parti social-démocrate, l'Etat associé aux milieux mafieux sont en train de piller carrément les entreprises et les banques du secteur public. C'est dans ce contexte que SEKA doit être privatisée, et d'autres vont suivre. Quant aux travailleurs de ces entreprises, c'est le chômage qui attend la grande majorité.

En tout cas, les travailleurs de SEKA sont déterminés à se défendre, comme ils l'ont déjà fait dans le passé, notamment en 1989. Souhaitons qu'ils réussissent, cette fois encore, à faire reculer le pouvoir.

Sans-papiers

ILS DOIVENT POUVOIR VIVRE NORMALEMENT DANS CE PAYS

Depuis le 1er septembre 1998, 14 sans-papiers de Limeil-Brévannes sont en grève de la faim. Ils sont dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Limeil-Brévannes où ils se sont installés et dont le maire socialiste a refusé leur expulsion par la force. Ils sont à bout de forces, mais veulent obtenir leur régularisation en même temps qu'ils demandent la régularisation de tous ceux qui ont déposé des dossiers, il y a un an et demi, comme le gouvernement les invitait à le faire.

Aujourd'hui le refus du gouvernement de régulariser leur situation met leur vie en péril et c'est inacceptable, comme est inacceptable la politique du gouvernement qui condamne à la clandestinité des dizaines de milliers de sans-papiers qui revendiquent de pouvoir continuer de vivre normalement dans ce pays. Les grévistes de la faim de Limeil-Brévannes signalent dans un communiqué que, sur les 26 sans-papiers qui ont occupé dans un premier temps la cathédrale de Créteil, «*tous ceux que la préfecture a rejetés vivent en France depuis de nombreuses années et auraient pu être régularisés. L'un d'eux totalise même 60 trimestres de cotisations à la Sécurité sociale. Un autre risque sa vie en cas de retour dans son pays qu'il a quitté après l'assassinat de son frère. Un couple installé depuis plus de dix ans en France, mais sans enfant et donc considéré comme deux célibataires, est menacé d'expulsion.*» Et ce ne sont là que des exemples qui montrent l'injustice d'un gouvernement qui en août avait parlé «d'assouplir les critères», mais qui, en réalité, campe sur une intransigeance profondément révoltante. Il n'est que de voir comment la police est intervenue contre une manifestation organisée par la Coordination de Seine-Saint-Denis dont le but était de remettre à Jospin une pétition demandant la régularisation des sans-papiers et qui avait recueilli 12000 signatures. Des manifestants ont été malmenés et plusieurs personnes ont été arrêtées, dont quatre sont des sans-papiers. Alors que des témoignages concordent sur le fait qu'aucun des manifestants n'avait d'attitude violente, un sans-papiers, Soumaïbo Sissoko, s'est retrouvé mis en examen pour coups et blessures contre agent en fonction. Il a été libéré, mais il sera jugé le 9 novembre.

Aujourd'hui, au Havre, à Bordeaux, plusieurs mouvements de grève de la faim se poursuivent comme à Limeil-Brévannes. Des occupations continuent comme à Orléans, Paris, Rouen, Elbeuf.

Il faut faire reculer le gouvernement sur ce problème et exiger la régularisation des sans-papiers et l'arrêt des expulsions.

France

TENTATIVE D'EXPULSION D'UN IMMIGRÉ TURC

On a pu voir à la télé les images de la tentative d'expulsion musclée et mouvementée, à l'aéroport de Strasbourg, d'un ressortissant turc. Installé depuis huit ans en France, sans histoires et sur le point de se marier, il attendait pour cela une fiche d'état civil: elle est parvenue le jour de la tentative d'expulsion! Ancien membre du Parti Communiste il risquait la prison à son arrivée dans son pays.

Plusieurs dizaines de manifestants qui sont venus le soutenir ont donné du fil à retordre à la police et empêché durant plusieurs heures le départ de l'appareil. La police s'est vengée en appréhendant quatre personnes, dont trois membres de sa famille.

Le ministre de l'Intérieur a beau avoir été remplacé, les directives demeurent souvent absurdes et les ordres sont les mêmes que d'habitude: ignobles.

Dans les entreprises

Péchiney Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Journées de grève : UN BON ENTRAÎNEMENT POUR LA SUITE

Le 15 octobre, à l'usine de Péchiney, à Gardanne, la journée d'action qui se déroulait dans le cadre de l'action nationale de la CGT-Chimie contre la remise en cause de la convention collective et des acquis sociaux, a été très bien suivie.

L'UIC (Union des industries chimiques, c'est-à-dire l'union patronale de la chimie) a déclaré que les travailleurs postés étaient déjà en fait aux 35 heures si l'on tenait compte du travail « effectif », c'est-à-dire si on éliminait les jours fériés, les pauses, et autres temps que les patrons considèrent comme non directement productifs. Suivant cet avis, et avec quelques adaptations de son cru, la direction de Péchiney envisage de mettre en place la réduction du temps de travail à sa façon.

Son projet est quasiment une provocation.

À l'usine de Gardanne où travaillent 500 salariés, la bauxite est transformée en alumine au cours d'un processus en continu. Une partie des ouvriers travaillent en trois postes et les autres font la journée normale. Ils produisent plus de 1 500 tonnes d'alumine par jour. Il y a presque autant de salariés d'entreprises sous-traitantes, qui travaillent dans l'usine.

Le mardi 13 octobre, s'est tenue une assemblée générale des ouvriers postés qui décidèrent à l'unanimité de cesser le travail à partir du poste qui entrait à 5 heures le 15 octobre.

Comme la fabrication se fait en continu, en cas de grève il est de la responsabilité de la direction de faire mettre le circuit « en sécurité » c'est-à-dire en circuit fermé et maintenu à une température suffisante pour que le mélange ne prenne pas en bloc, qu'il ne « caustifie » pas. Sinon, le produit étant aussi dur que du béton, il serait impossible de redémarrer et il ne resterait plus qu'à démolir l'installation.

Bien qu'elle ait été dûment informée que personne ne travaillerait à 5 heures, la direction refusait d'arrêter l'usine.

Durant la journée du 14, elle avait envoyé un taxi parcourir le département pour porter à domicile aux ouvriers une note disant qu'elle ne pouvait pas arrêter l'usine parce que, selon elle, c'était techniquement impossible, et demandant aux postés d'être présents le 15.

Tous les postés de l'équipe du matin furent bien présents le 15 à 4 h 30, seulement une fois à l'usine ils restèrent devant la porte fermement décidés, quelles que soient les pressions, à ne pas entrer travailler. Devant l'usine, d'habitude moins fréquentée à cette heure matinale, on pouvait voir aussi le chef de fabrication, l'ingénieur de la maintenance, la sous-directrice, et un huissier.

Ce dernier put constater que personne n'empêchait personne d'aller travailler mais que visiblement tout le monde préférait faire grève. Le chef de fabrication finit par se résoudre à faire mettre le circuit en sécurité par l'équipe de nuit qu'il retint en otage deux heures de plus : elle ne put partir qu'à 7 heures.

Le piquet de grève décida de faire entrer les ouvriers grévistes nécessaires pour assurer la sécurité des installations. Les grévistes fermaient toutes les barrières et les portes pour ne laisser ouverte que la porte principale. Mais, cette porte ouverte ne tenta guère les deux postes suivants qui eux aussi firent grève, ainsi que les travailleurs à la journée et des membres de la maîtrise. La grève toucha 85 % du personnel ouvrier.

Nul doute que la direction n'en prenne acte et se sente les coudées un peu moins franches pour ses attaques.

Il y avait longtemps qu'il n'y avait pas eu un mouvement mené de façon aussi unanime, ferme et déterminée. Et aussi chaleureuse, car toute la journée, sur le grill d'un barbecue passèrent non seulement bien des saucisses mais aussi de savoureux champignons tout frais cueillis.

De toute façon cette journée a redonné du tonus à tous et nous a confirmé qu'il ne fallait ni croire les allégations techniques de la direction, ni lui faire confiance. Quant aux jeunes nouvellement embauchés, ils ont beaucoup apprécié cette journée de formation.

Correspondant LO

Leur société

Prix Nobel

AUTANT EN EMPORTE LA CRISE

La presse multiplie les interviews du prix Nobel 1998 d'économie, Amartya Sen, un économiste indien spécialisé dans les questions liées au développement de la misère. En revanche, elle semble avoir oublié celui qui, l'an dernier, décrocha le titre. Ce dernier, spécialiste de la spéculation boursière, s'était totalement planté : prévoyant une poursuite de l'euphorie boursière, il n'avait absolument pas vu venir les krachs en série de cet été et de l'automne.

Il est vrai qu'il peut s'estimer en bonne compagnie. Deux autres prix Nobel d'économie, Scholes et Merton, se sont taillé un certain succès médiatique fin septembre. C'est sur leur réputation de super-cracks des modèles mathématiques appliqués à la spéculation que les dirigeants d'un fonds spéculatif américain, LTCM, s'étaient appuyés pour attirer toute une partie du gratin financier mondial (même la Banque centrale d'Italie s'y était laissé prendre). Pendant un certain temps, cela avait rapporté gros, très gros à tous ces gens-là… jusqu'à ce mois de septembre où LTCM fit apparaître une ardoise de plusieurs milliards de dollars.

La note était si énorme, et le risque si grand que la faillite de LTCM ne précipite à sa suite toute une série de banques et d'institutions financières internationales – sans oublier Wall Street, la Bourse de New York – que le gouvernement américain dut faire appel à sa propre banque centrale et à une quinzaine des plus grandes banques mondiales pour éviter la banqueroute de LTCM.

Il existe plus de 2000 fonds du type de LTCM de par le monde, qui brassent des fonds spéculatifs estimés à deux fois le budget de la France, des capitaux incontrôlés et à propos desquels même les grandes banques centrales n'ont souvent pas les moyens de savoir où ils se trouvent.

Cela n'a évidemment rien de rassurant quant aux risques que ce système de fous – même parés d'un prix Nobel – qu'est le capitalisme fait courir à l'économie et à la population mondiales.

Corbeil

Serge Dassault veut interdire la cantine scolaire aux enfants de chômeurs

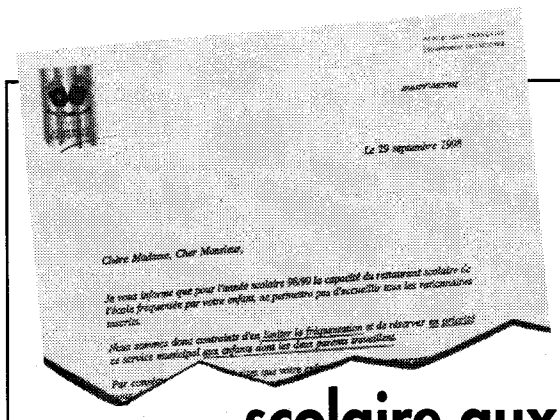

À Corbeil-Essonnes, ville dont l'avionneur Serge Dassault est maire, une note est parvenue aux parents à la fin du mois de septembre les informant que, par manque de place, les cantines seraient désormais réservées « *en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent* »… Ce qui reviendrait à exclure les enfants de chômeurs ! Et de demander des justificatifs de leur travail aux parents !

Quand on sait que la municipalité est en train de dépenser des millions pour refaire les rues commerçantes et que le budget des fleurissements et des espaces verts représente le double du budget que la municipalité accorde aux écoles, il y a de quoi être indigné !

HLM de Grenoble

UNE HAUSSE DURE À DIGÉRER

L'office d'HLM de la ville de Grenoble, l'OPALE, gère un parc de 10 668 équivalents logements avec un effectif de 217 salariés. Dans une circulaire commune à tous les locataires, il prévenait que la hausse en masse des loyers sur l'année s'élèverait à 1,3 %, et il informait que le maximum autorisé par les pouvoirs publics en juillet avait été fixé à 2,39 %. Étrangement cette circulaire ajoutait que les hausses s'échelonneraient de 0 à 10 % et que 718 logements se verraient appliquer une hausse de 6 à 10 % ! Ainsi l'un de nos lecteurs, qui habite un deux-pièces dans un des quartiers réputés difficiles de Grenoble, a vu son loyer relevé de 5,63 % en janvier et de 3,33 % en juillet alors que les charges connaissaient une hausse de 2,47 %. C'est par l'examen des sommes portées sur l'avis d'échéance que l'on a pu calculer ces pourcentages, car une information personnalisée et motivée n'a pas été jugée nécessaire par cet organisme présidé par un membre de l'équipe municipale socialiste de Grenoble. Une association de défense des locataires s'est saisie de cette affaire. De telles pratiques qui visent des salariés modestes ne doivent pas rester sans réponse.

Correspondant LO

La Poste

• Paris 16e

PAS PLUS DE MOYENS QU'AILLEURS

Le bureau de Paris 16 est situé au cœur du XVIe arrondissement, un des plus huppés de la capitale. Mais les quelque 900 postiers qui y travaillent (mais qui n'y habitent pas) ne bénéficient pas du standing bourgeois local. Les locaux sont vétustes, et totalement inadaptés à l'activité du bureau séparé en deux bâtiments, ce qui conduit à des situations aberrantes.

Et la politique du gouvernement d'économiser dans les services publics ne fait qu'aggraver encore plus les choses. À Paris 16, les postiers collectent, trient et acheminent tout le courrier (lettres, paquets, recommandés, etc.) qui arrive et qui part de l'arrondissement. Malgré notre nombre, il n'y a pas de cantine, et il faut marcher 10 à 15 minutes pour aller manger dans une cantine qui dépend d'autres centres. Pour charger et décharger, les camions doivent entrer en marche arrière, parce qu'ils ne peuvent faire demi-tour dans une cour trop exiguë ! Dans l'autre bâtiment, les camions n'ont souvent pas accès aux quais à cause du stationnement d'autres véhicules !

Quant aux facteurs qui font des tournées avec un véhicule, trouver une place pour se garer tient de l'exploit, et en fin de journée ils doivent aller en plus le garer dans un garage du XVe pour le reprendre le lendemain matin. Alors chaque jour, c'est le gymkhana, avec embouteillages et coups de klaxon au grand bonheur des riverains !

Dans les locaux mêmes, les services sont répartis entre 3 et 4 étages, et tout le courrier transite par quelques ascenseurs pour monter dans les étages, y être trié, puis redescendre pour être chargé et distribué. Ce sont donc chaque jour des centaines de facteurs et des tonnes de lettres et de paquets qui circulent dans ces malheureux ascenseurs qui ne sont plus de première jeunesse. Pas étonnant donc qu'ils tombent régulièrement en panne, souvent les uns après les autres, provoquant des queues interminables de facteurs. Et parfois tous en même temps, comme encore dernièrement dans l'un des bâtiments. Le chef de centre voulait que nous descendions les bras chargés de paquets par les escaliers, eh bien nous avons refusé ! Ç'est comme cela que, ce jour-là, il n'y a pas eu de tournée l'après-midi ! La direction n'a pas expliqué ce coup-ci que c'était dû à une grève… des ascenseurs !

À ces conditions de travail s'ajoute un sous-effectif permanent dans tous les services. Il y a quelques années nous étions plus de mille et nous sommes maintenant moins de 900, dont plus de 150 contractuels encore moins bien payés que les postiers fonctionnaires. C'est le résultat d'une politique d'augmentation de la productivité et de baisse de la masse salariale.

Et dans l'esprit de La Poste, ce n'est pas fini puisque la direction en début d'année annonçait une restructuration dans les services de la distribution à pied, avec 40 suppressions d'emplois à la clé. Pour l'instant le projet est gelé dans l'attente de la fin des négociations sur l'application des 35 heures, de la loi Aubry. Mais en attendant, les collègues mutés sur d'autres bureaux ne sont que partiellement remplacés et l'effectif continue à diminuer. Et comme la direction a déjà annoncé qu'il n'y aurait pas de création d'emplois liés à la réduction du temps de travail cela ne risque pas de s'arranger !

On nous rebat les oreilles avec La Poste du troisième millénaire. Avec cette politique-là, c'est vraiment de la science-fiction.

Dans un bureau de poste de la région parisienne.

A/rc.

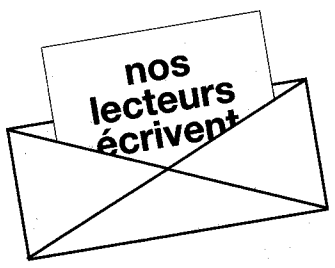

• LA POSTE ET LES CDD : IL Y A DE L'ABUS

Chers camarades,

Je voulais vous faire part du combat que mènent une dizaine de jeunes en CDD contre les méthodes archaïques de La Poste. Cela fait déjà dix mois que ces jeunes du Centre de distribution postale (CDP) d'Argenteuil revendiquent des embauches définitives, des augmentations de salaires et l'obtention de véhicules de La Poste. En effet ces jeunes, qui sont chargés de la distribution des publicités dans les boîtes aux lettres, doivent transporter chaque jour jusqu'à une tonne de prospectus dans leur propre véhicule. Bien entendu, les voitures ne tiennent pas le choc et, malgré tout, c'est à eux que reviennent les frais d'entretien. Ainsi, l'un d'eux a dû débourser 5 400 F de réparations alors qu'il ne touche que 5 800 F par mois…

Face à la colère justifiée de ces jeunes contractuels, la direction use de prétextes grossiers pour les discréditer auprès de leurs collègues. Ils se sont, entre autres, vu traiter de « hooligans » et sont accusés de fautes professionnelles suite à des faits dont la portée a été exagérée ou qui sont tout bonnement inventés.

Mis à pied depuis deux semaines, sept d'entre eux sont aujourd'hui en procédure de licenciement et La Poste en profite même pour menacer le centre de fermeture.

Face à cela, la mobilisation est encore limitée car ils sont isolés des autres centres postaux (bureaux, centre de tri…) mais ils ne désespèrent pas d'un soutien plus large. En attendant ils continuent leur combat avec le soutien des militants CGT de l'Union locale d'Argenteuil.

Très amicalement,

• À PROPOS D'UN ARTICLE DE *CAPITAL* SUR LA POSTE

Dans le numéro d'octobre 1998 du journal *Capital*, est paru un article sur la lourdeur de La Poste et la pléthore de postiers, qui commence ainsi : « *Douze heures hebdomadaires payées trente-neuf ! Qui dit mieux en matière de réduction du temps de travail ? Bien sûr, le salaire n'est pas faramineux : environ 7 000 francs net par mois. Mais l'emploi est garanti jusqu'à la retraite, le cadre de vie agréable et les loyers abordables, à Raze, minuscule village perdu dans la Haute-Saône. La mission ? Distribuer les lettres, les colis et passer une poignée d'écriture sur les CCP, des livrets d'épargne et des contrats d'assurance vie… Vous l'avez rêvé, La Poste l'a fait. Et, au royaume des postiers, la sinécure en zone rurale est courante : l'entreprise publique entretient environ 4 000 bureaux comparables à celui de Raze où les agents tiennent, selon les statistiques officielles, la cadence infernale de deux heures de "travail effectif" par jour.* »

Donc, dans le bureau de poste de Raze en Haute-Saône le postier ne travaillerait que deux heures par jour, d'après ce journal.

Très surpris, j'ai voulu vérifier d'autant que je connaissais les horaires de travail des postiers. C'est très facilement que j'ai pu téléphoner au receveur de Raze qui a précisé qu'il tenait bien le bureau de poste pendant deux heures et demie l'après-midi, mais qu'il effectuait chaque matin trois heures et demie de tri et de distribution de courrier dans la campagne. On est loin des « *deux heures de travail effectif par jour* ».

Le journaliste que j'ai ensuite appelé a reconnu qu'il n'avait pas vérifié les horaires de travail et qu'il n'avait pas interrogé le postier sur son travail, mais… le maire.

France Télécom

GRÈVE RÉGIONALE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

À l'appel des syndicats CGT et SUD, les personnels de France Télécom étaient appelés à la grève dans toute la région Champagne-Ardenne le mercredi 7 octobre, contre les suppressions de postes et les redéploiements de personnels dans tous les services. Ce mouvement a été suivi par près de 50 % du personnel. Les salariés sont venus à plus d'une centaine à la direction régionale de Châlons-en-Champagne (ex-Châlons-sur-Marne) dire ce qu'ils pensaient de la politique menée à France Télécom. Les manifestants ont été reçus dans la cour par le directeur des ressources humaines qui disait qu'il n'était pas possible de voir le directeur régional. Du coup les salariés ont investi le hall et le directeur est vite descendu.

Pendant plus d'une heure et demie, il a dû entendre les revendications des travailleurs, et à plusieurs reprises il a perdu son sang-froid. Toutes ses justifications n'ont fait qu'accroître la colère des travailleurs présents et beaucoup se sont exprimés pour dénoncer les conditions de travail qui étaient les leurs. D'autres pour souligner que les pannes ne peuvent plus être réparées rapidement, faute de personnel suffisant, ceci étant d'autant plus inquiétant lorsque cela concerne un hôpital, ce qui a été le cas. Le directeur régional, pour se justifier, n'a pas trouvé d'autres solutions que de dire que la faute incombait aux cadres locaux qui ne comprenaient pas ses directives, ce qui a fait rire tout le monde.

Avant cette action, des conflits avaient éclaté dans différents centres de la région et ce rassemblement et cette journée d'action ont permis aux travailleurs de se compter, la direction elle-même a dû convenir, rapporte la presse, que la mobilisation avait été significative.

Pour beaucoup, cette journée était un encouragement à continuer.

SNCF Région de Tours-Orléans

CINQ JOURS DE GRÈVE POUR L'EMBAUCHE

C'est à la suite d'une entrevue dans le cadre d'un préavis commun CGT-CFDT que la grève a commencé. Alors qu'en juin, la direction régionale avait estimé ses besoins à 60 nouveaux conducteurs en 1999, elle annonçait subitement qu'elle n'avait plus besoin que de 40!

Les syndicalistes, mais aussi de nombreux roulants, ont pris cela comme une provocation qu'il fallait relever dans une période où le trafic est en forte hausse et où les conditions de travail se dégradent. Aussi quand, le 12 octobre, les syndicats ont organisé des assemblées générales sur les trois dépôts de la région de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, les Aubrais et Vierzon, la minorité la plus combative a répondu présent. Aux Aubrais, si le démarrage de la grève a été voté à 25, l'AG du lendemain revotait la grève à 45, et le nombre de cheminots présents n'a fait qu'augmenter jusqu'à la fin pour atteindre 65, soit presque un tiers des 200 roulants du dépôt. Le pourcentage a aussi progressé, passant d'à peine 50% à plus de 63% de grévistes. Au fur et à mesure de la semaine, le trafic régional suivait la courbe inverse jusqu'à la quasi-paralysie le vendredi, le trafic grandes lignes étant lui aussi perturbé, d'autant plus que les roulants de Limoges étaient en grève à partir du jeudi.

La direction régionale s'est voulue longtemps inflexible, expliquant même que la direction nationale était prête à faire durer sans rien céder. Mais le jeudi 15, la direction a reçu les syndicats sans autre concession et s'est fait prendre à partie par 100 roulants de Saint-Pierre. Le lendemain, elle a cédé 4 embauches... pour en rajouter 4 autres le samedi. Pendant ce temps, les roulants des Aubrais avaient occupé deux postes d'aiguillages du triage le jeudi et ceux de Saint-Pierre et de Vierzon avaient occupé les bureaux de prise de service des roulants. C'est sur proposition de la CGT que le travail a repris le samedi soir, après que la direction a laissé entendre qu'elle ne décompterait pas tous les jours de grève.

Pendant toute la grève, les discussions ont porté sur les nombreuses grèves locales depuis la rentrée à la SNCF. De nombreux cheminots, jusque chez certains militants CGT, discutaient que le problème des effectifs était national et que les fédérations de cheminots étaient bien trop frileuses pour appeler à un mouvement national. Des cheminots sont intervenus en AG pour rappeler que ce n'était pas parce qu'il y avait Jospin et Gayssot au gouvernement qu'il ne fallait plus lutter. Beaucoup souhaitaient l'extension de la grève, à d'autres dépôts, mais aussi aux autres cheminots de la localité. La proposition d'un militant CFDT de déposer un préavis de grève sur l'ensemble du site a eu l'assentiment de la grosse majorité des grévistes. Et quand la direction régionale a commencé à lâcher du lest, ils rappelaient qu'elle devait avoir peur que la grève fasse tache d'huile.

Samedi 17, les grévistes ont repris, satisfaits d'avoir fait céder à la direction SNCF huit embauches supplémentaires, même s'ils savent que c'est insuffisant par rapport au manque criant de conducteurs sur les trois dépôts.

Ce mardi 20 octobre, 65 cheminots de tout service se réunissaient à l'appel de tous les syndicats du site. Le moral n'y était pas trop puisque les roulants avaient repris le travail. Et c'est sur proposition des responsables CGT que les présents votaient l'annulation de la grève prévue pour ce jour.

Correspondant LO

SNCF Limoges

GRÈVE CONTRE LA BAISSE DES EFFECTIFS

La journée de grève du 15 octobre, appelée par les syndicats CGT, CFDT, FO et la FGAAC a été diversement suivie selon les services. Un rassemblement régional a réuni 400 personnes. Des groupes de grévistes sont partis demander des comptes aux directeurs d'établissements, notamment à l'Exploitation où le responsable était dans ses petits souliers face à 40 cheminots en colère.

Les conducteurs, en grève à 92%, ont décidé en assemblée générale de poursuivre le lendemain, puis jusqu'au 18.

Les revendications portent sur les effectifs: sur 5 stages de formation de conducteurs prévus initialement pour 1998-1999, soit 50 à 60 embauches, la direction ne veut maintenir que deux stages en 1999 (20 à 24 embauches) et annonce vouloir combler le déficit par 20 à 25 mutations de la région parisienne.

Elle a déclenché la colère et le scepticisme: tous les dépôts manquent de conducteurs, alors on a bien du mal à croire aux mutations.

Autre revendication, l'annulation d'un projet de la direction: sur la ligne Limoges-Ussel, elle veut former des conducteurs, déjà cheminots, qui conserveraient leur ancien métier (contrôleur, agent de gare ou de l'Équipement) et pourraient exercer les deux.

Le 16 octobre le directeur déclarait: « *Je ne prend aucun engagement de noms et de dates* »; ou encore: « *Il faut que les gens payés soient occupés* ».

Mais le lendemain, il s'engageait à organiser une formation de 12 personnes s'il n'y avait pas deux mutations par mois pendant les six premiers mois de 1999.

D'autre part, il acceptait de rediscuter des conditions de travail sur la ligne Limoges-Ussel dans une table ronde avec les syndicats.

Avancées insuffisantes pour beaucoup, mais la FGAAC appelait à la reprise du travail et la CGT ne se prononçait pas. Le grève a quand même été revotée jusqu'au lendemain.

De nombreuses discussions ont porté et portent encore sur la tactique des syndicats: pourquoi des grèves échelonnées région par région alors que les problèmes d'effectifs sont partout les mêmes.

Sans compter les grèves de la région parisienne: on a vu les conducteurs de Toulouse appelés à la grève, puis ceux d'Orléans, Tours et Vierzon le 12 octobre, Limoges et Brive le 15, et ce sera le tour de Clermont le 22.

Beaucoup ont exprimé leur désaccord avec cette « désorganisation » du mouvement, dans les assemblées générales et syndicales.

Correspondant LO

Faïencerie de Vitry-le-François (Marne)

LA MORT D'UN OUVRIER

Un ouvrier de 57 ans est mort en fermant un portail de l'usine le 9 octobre. Il avait 7 enfants. Cette porte coulissante, qui date au moins de 60 ans, est sortie des rails et l'a écrasé.

Le lundi, la nouvelle a fait le tour de cette usine de 400 ouvriers où l'on fabrique des sanitaires.

L'émotion a été grande. Mais la colère aussi. Car cette porte, très lourde, était connue pour être dangereuse et difficile à manœuvrer. Il fallait se mettre à deux pour l'ouvrir et la fermer.

Il y a donc longtemps que cette dangereuse antiquité aurait dû être mise à la ferraille. Mais plutôt que d'investir dans un autre portail, la direction a fait courir chaque jour des risques aux ouvriers du secteur.

Ce n'est pas un cas isolé. Juste avant cet accident, un ouvrier est tombé d'un étage et a atterri au sous-sol à cause d'un trou non protégé d'un chantier de démontage d'un four. Gravement blessé, il s'en est fallu de peu qu'il n'y laisse lui aussi sa peau.

Il y a très longtemps que la direction a cessé d'investir un centime dans les conditions de travail et de sécurité. L'entretien des bâtiments, qui datent souvent du siècle dernier, est réduit au minimum.

Toute l'usine est dans un état d'abandon alors que la production tourne à plein. À cause des fuites dans les toits, il n'est pas rare qu'il pleuve dans l'usine, sur les chaînes et quelquefois sur des appareillages électriques.

La charpente d'un bâtiments en bois, datant du début du siècle, perd depuis longtemps des croisillons de sa charpente.

La chaleur des fours, la poussière omniprésente rendent les conditions de travail dangereuses et insupportables. Chaque année, plusieurs d'entre nous apprennent qu'ils sont silicosés. Plusieurs ont le dos fichu à force de porter des charges.

Suite à l'accident, la direction a précipitemment fermé ou barricadé certains chantiers très dangereux, des protections sont soudainement apparues dans plusieurs secteurs. Il fallait un mort pour que les mesures élémentaires de sécurité soient appliquées.

Le syndicat FO a sorti un tract pour exprimer la colère des ouvriers et dénoncer les responsabilités de la direction dans ce décès et dans les conditions de travail. Ce tract a circulé dans toute l'usine, car il exprimait le sentiment général. Questionné par le journaliste de *L'Union* (le journal local), le patron a déclaré qu'il se refusait à polémiquer, prétendant que le CHSCT ne l'avait jamais informé de la dangerosité de la porte...

C'est la première fois que sont dénoncées, sur la place publique, les conditions de travail scandaleuses dans la plus vieille usine de la ville.

Le patron est responsable. Il faut bien sûr qu'il indemnise intégralement la famille de notre collègue. La moindre des choses, c'est que la famille de notre collègue ne connaisse pas, en plus de sa douleur, la misère.

Et puis, il faut imposer dans chaque secteur d'autres conditions de travail.

Correspondant LO

Crédit Lyonnais

UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE

Qu'il s'agisse du report de la première tranche de la privatisation, de l'annonce des mises en examen de deux anciens dirigeants de la banque, le Crédit Lyonnais a fait à nouveau parler de lui ces temps derniers.

Au début des années 1980, les socialistes se disaient contre les privatisations. En 1988, ils ont poussé les hauts cris contre les « noyaux durs » mis en place lors des privatisations orchestrées par Balladur, alors ministre de l'Économie.

Aujourd'hui, ces mêmes socialistes mettent en œuvre les privatisations et les dirigeants « socialistes » du Crédit Lyonnais (le PDG Peyrelevade et son second, Lamy), en collaboration avec Strauss-Kahn, mettent au point un « groupe d'actionnaires partenaires » (nouveau nom pour « noyau dur »), qui vont bientôt se partager 25 à 30 % du capital du CL. Les noms les plus fréquemment cités sont ceux des trusts des assurances Allianz (qui possède les AGF) et Axa (qui vient d'avaler l'UAP), ainsi que la banque Paribas. Mais la presse parle aussi du groupe Pinault-Printemps-Redoute, d'American Express et de l'assureur Nippon Life.

L'avantage du « noyau dur », aux yeux des dirigeants actuels, c'est qu'il rassemble des investisseurs « amis », qui prennent une part du capital, mais pas une part décisive. Cela évite (en principe) le rachat par une banque concurrente, et cela peut permettre à Peyrelevade, le cas échéant, d'avoir l'avantage – non négligeable à ses yeux – de rester à la tête du CL.

Mais les investisseurs qui viennent apporter leurs capitaux ne le font pas par philanthropie. De leurs actions, ils escomptent du rendement, et c'est ce que Peyrelevade et Strauss-Kahn leur promettent.

Profit en perspective

La publication des résultats du premier semestre a montré, pour reprendre un titre du journal *Les Échos*, que « *le Crédit Lyonnais se prépare pour séduire les investisseurs* ». A première vue, le bénéfice est en baisse. Mais cela est dû aux provisions, cet argent qu'un patron peut mettre de côté en prévision (ou sous prétexte) d'éventuelles mauvaises affaires. Ces provisions sont élevées à cause des opérations de crédit du CL en Asie et en Russie.

Mais le chiffre qui compte est celui du résultat brut d'exploitation. Or il a augmenté de près de 26 %. Cette hausse provient pour l'essentiel de la baisse des frais généraux, c'est-à-dire entre autres des suppressions d'emplois, et de l'augmentation de la charge de travail pour ceux qui restent.

En dix ans, de 1988 à 1998, les effectifs du CL sont passés de 42 000 à 32 000. Et ce n'est pas fini. Le plan dit « social » en cours prévoit 5 000 suppressions d'emplois. En outre, la direction a déjà programmé la suppression de 1 000 emplois supplémentaires en 1999 et autant en 2 000. Strauss-Kahn avait, en juin dernier, résumé cela d'une formule parlante : « *Pour le personnel, le chemin sera caillouteux* ».

Vu la situation des marchés boursiers, et la dégringolade des cours des banques lors de ces dernières semaines, Strauss-Kahn n'est pas pressé d'entamer le compte à rebours de la privatisation, car le montant de la vente, récolté par l'État, risque d'être bas. Mais, même si l'échéance est reportée, banquiers et gouvernement sont tout à fait d'accord pour sacrifier le personnel à la réussite de la privatisation. Nous sommes prévenus. A nous de résister – et le plus tôt sera le mieux.

La direction à l'attaque

Les banquiers ne s'en tiennent pas là. À la dénonciation, déjà effectuée, de la Convention collective par l'AFB (le syndicat patronal), s'est ajoutée la dénonciation des accords d'entreprise par la direction du CL.

Les 35 heures ? La direction se dit prête à discuter avec les syndicats. Mais elle ne cache pas que ce qui l'intéresse, c'est un personnel plus disponible et plus flexible, aux jours et heures qui l'arrangent.

A cela s'ajoute aussi l'annonce qu'une partie du salaire sera bientôt variable, en fonction de la « performance » de chacun. Les banquiers ne chôment pas pour nous faire travailler plus à effectifs réduits, et en diminuant la part de salaire garanti. Tous ces projets constituent autant d'attaques contre le personnel, et seule notre lutte pourra y faire obstacle.

La justice au lent cours

C'est sur ce fond d'inquiétude générale que le personnel a appris il y a quelques semaines la mise en examen de l'ancien PDG Haberer (à sa demande, affirme-t-il). De même Gille, ancien directeur général, a été présenté au juge d'instruction.

L'ancien PDG des « années folles » du CL est poursuivi pour présentation de comptes inexacts, diffusion de fausses informations aux marchés et abus de biens sociaux. Eh bien ! le moins que l'on puisse dire, c'est que la « poursuite » n'a pas été menée à vive allure. C'est en effet en 1993 que Haberer a été destitué de la présidence du Crédit National.

Haberer a déjà dit qu'il ne comptait pas plonger seul, et il a rappelé le soutien sans faille dont il a bénéficié, tant du côté gouvernemental que de la part des « autorités de tutelle » (traduisez le Trésor, la Banque de France et la Commission bancaire). Haberer a engagé une politique de crédits et de prises de participations à tout-va, qui a profité à des aventuriers et à des escrocs du type de Parretti, Fiorini, Maxwell et autres Tapie. Mais elle a aussi largement bénéficié à d'autres capitalistes de haut-vol, qui ne sont pas poursuivis, les Pinault, Arnault et autres Lagardère.

Cela montre à l'évidence la nécessité du contrôle des comptes, par le personnel des banques par les associations de consommateurs, par la population. Cela – et cela seul – permettrait de repérer sans délai, pour les opérations financières de toute sorte, d'où vient l'argent, où il va et à qui il profite. Cela permettrait de bloquer toutes les opérations litigieuses, au regard des intérêts des travailleurs et de la population. Cela permettrait d'agir vite et efficacement, car les comptables des entreprises et les employés de banque sont présents à toutes les étapes de ces transferts de capitaux. On n'attendrait pas cinq ans (ou plus) pour intervenir !

Correspondant LO

CHR de Rennes

DES CONTRACTUELS QUI NE SE LAISSENT PAS FAIRE

L'hôpital ne fonctionnerait pas sans le travail des 500 contractuels. De contrats en contrats, la plupart d'entre eux sont là depuis des années. Deux cent vingt ont plus de deux ans « d'ancienneté » à l'hôpital. Alors, quand les contractuels d'un des établissements du CHR ont été réunis pour s'entendre annoncer leur fin de contrat, la coupe a débordé. Certains qui ont travaillé plus de 3 ans à l'hôpital allaient se faire mettre à la porte !

Tous les contractuels de ce petit établissement de personnes âgées se sont sentis menacés, même ceux qui n'avaient pas reçu de lettre, du moins pas encore. Ils ont contacté les syndicats pour dire leur refus de se voir licencier.

La réaction de ces jeunes qui n'acceptaient pas de se voir mettre à la porte a entraîné la sympathie de tous. Sur l'établissement où ils travaillent, beaucoup ont utilisé l'opportunité de la journée d'action des aides-soignants du 8 octobre pour dire non aux licenciements. 82 % des collègues des licenciés étaient en grève ce jour-là. Le matin, ils ont participé, avec près de 2 000 personnes venues de toute la région, à la manifestation régionale qui s'est déroulée à Rennes.

L'après-midi, un rassemblement contre les licenciements a réuni 100 personnes du CHR pour aller protester auprès de la directrice du personnel. Celle-ci a promis de tout faire pour les reprendre... dès que possible. Bien évidemment, les contractuels ne s'en sont pas satisfaits.

Ils ont activement contribué au succès du rassemblement qui s'est tenu sur l'établissement où ils travaillent, vendredi dernier, 16 octobre. Plus de 60 personnes y ont participé, soit la moitié de ceux qui travaillaient ce jour-là, malgré les pressions de certains cadres pour limiter leur nombre, sous prétexte d'assurer la sécurité des personnes âgées !

Une pétition va circuler dans tout le CHR. Ils vont assurer eux-mêmes une partie de la distribution. Un débrayage est déjà prévu pour la porter. Quelques-uns qui sont déjà licenciés participent également à ces actions.

La direction, qui est plus habituée à voir les contractuels partir discrètement, est toute surprise. Elle ne comprend pas le pourquoi d'une telle réaction pour une trentaine de fins de contrats « qui n'ont rien d'exceptionnel ».

Si la mobilisation se développe, elle aura l'occasion de comprendre que tous, jeunes et moins jeunes, nous en avons marre d'être traités comme des pions !

Correspondant LO

Crédit Lyonnais Saint-Avertin (Indre-et-Loire)

LA DIRECTION VEUT BAISSER LES EFFECTIFS

Au centre de Saint-Avertin, dans la banlieue de Tours, nous « subissons » la loi de Robien. Pour une baisse de salaire de 5 %, nous travaillons 33 heures en 4 jours. Cet accord, signé en 1996, était censé maintenir l'emploi et compenser le sureffectif.

En fait depuis le mise en place, 29 personnes sont parties dans le cadre du plan social, soit plus de 10 % de l'effectif restant et il n'est pas prévu qu'elles soient remplacées. En effet, selon l'accord, le maintien de l'effectif s'entend hors départs dus au plan social !

En fait de sureffectif, nous sommes débordés. Dans certains endroits comme le Microfilmage ou le Centre d'éditions internes, la direction jongle en mutant momentanément du personnel d'un service à l'autre. Grâce à ce tour de passe-passe, le retard qui diminue d'un côté, gonfle de l'autre.

Ailleurs, la direction fait appel à des travailleurs temporaires. C'est le cas dans les services travaillant pour la filiale CBF (Slibail et SlibailAutos), 8 CDD et 2 intérimaires, sans compter les 19 auxiliaires qui ont travaillé pendant l'été. Cela représente 6 personnes pendant un an et équivaut aux journées chômées par le personnel de ces services du fait de la réduction du temps de travail.

Malgré ce renfort temporaire, le retard s'accumule. Il faut dire qu'en plus de la réduction du temps de travail, CBF a changé le logiciel de traitement et il est loin d'être au point. Depuis des mois que les conditions de travail empiraient, le ras-le-bol a fini par éclater.

Jeudi 15, la vingtaine d'employés de Slibail débrayait à 9 heures afin de porter ses revendications à la direction. Nous demandions de la formation, une assistance technique et des effectifs. En l'absence du directeur, en réunion à Paris, nous annoncions au sous-directeur que nous ne reprendrions pas le travail tant que nous n'aurions pas de réponse. Dans la foulée, nous allions trouver nos camarades de SlibailAutos et de la Comptabilité. Une bonne partie d'entre eux se joignit à nous.

Cela inquiéta en haut lieu, puisque le directeur du centre se décida à abréger sa réunion à Paris et un autre de CBF prit aussitôt sa voiture pour venir nous voir depuis Nanterre. À 16 heures, tout ce petit monde nous réunissait pour nous apprendre qu'ils nous enverraient de l'assistance et des formateurs de Nanterre et qu'ils allaient régler le problème des effectifs. Très vite, nous apprenions que les 4 CDD employés à Saint-Avertin étaient prolongés et qu'en plus nous aurions 3 intérimaires.

Le lendemain, nous distribuions aux autres services un tract les informant de notre mouvement. Dans l'ensemble du centre, le fait que nous ayons obtenu satisfaction aussi rapidement a été ressenti comme une revanche de tous les salariés qui depuis des mois subissent l'aggravation de leurs conditions de travail.

Correspondant local

Arrestation à Londres de l'ex-dictateur Pinochet

UN COUP DE PROJECTEUR SUR 17 ANS DE DICTATURE

Le simple fait que le général Pinochet, qui se trouvait à Londres pour subir une opération assez bénigne, soit poursuivi, fait plaisir. Même si la suite de procédure risque, comme bien souvent, de ne rien donner. A 82 ans, le dictateur chilien n'avait apparemment pas imaginé que des juges espagnols, qui défendent les droits de victimes espagnoles de sa dictature, demanderaient son arrestation pour « *génocide, terrorisme et incitation à la torture* ».

Pinochet devait théoriquement être entendu mardi 20 ou mercredi 21 octobre par les deux juges, Baltazar Garzon et Manuel Garcia Castellon, qui ont demandé son interpellation à Londres. En attendant, il est dans une clinique sous la surveillance de Scotland Yard.

Le Chili de Pinochet avait été l'un des rares États d'Amérique latine à soutenir l'intervention anglaise dans les Malouines et Pinochet pouvait espérer que les bonnes relations, politiques mais aussi commerciales, que le Chili avait en Angleterre, suffisaient pour assurer sa protection.

Le ministre du Commerce, Peter Mandelson, a semblé plus net : « *L'idée qu'un dictateur brutal comme Pinochet puisse réclamer l'immunité diplomatique est, je pense, tout à fait insupportable à la plupart des gens de ce pays* ». Mais cet artisan du « nouveau travaillisme » à la sauce Blair a surtout saisi une occasion de se donner une image plus à gauche.

Sur le plan juridique, il y a une multitude d'obstacles à franchir pour que cette extradition devienne réalité. Mais les obstacles sont d'abord politiques. Et cela vaut pour l'Angleterre, l'Espagne et le Chili (hypocritement, les autorités françaises semblaient soulagées d'avoir évité « les problèmes », puisque Pinochet avait renoncé à son choix initial de venir se faire soigner en France).

Pour le moment, Tony Blair s'est abstenu de toute prise de position, mais son ministère des Armées est opposé aux poursuites contre Pinochet, ne serait-ce que parce que le Chili est le deuxième client de la Grande-Bretagne en matière de ventes d'armes. Du côté de l'opposition conservatrice, c'est l'embarras. La presse, elle, a rappelé que l'ancien dictateur était un visiteur régulier de la capitale britannique et qu'il manquait rarement une occasion de prendre le thé avec Margaret Thatcher, et lui envoyait fleurs et chocolats.

Côté espagnol, l'embarras n'est pas moindre. Le juge Garzon a déjà des affaires dérangeantes à son actif et il fait partie de ce groupe de juges européens qui, avec le juge Van Ruymbecke, dénoncent les obstacles que les États placent sur la route des juges qui essayent de lutter contre la corruption politique ou économique au niveau international. Avant sa demande d'extradition, il avait publié une liste d'hommes politiques et de militaires qui ont joué un rôle dans les sales guerres menées contre les opposants des dictatures latino-américaines.

Restent les autorités chiliennes. Le Chili est un partenaire économique de l'Espagne. Aznar était même en compagnie du président chilien Eduardo Frei à un « sommet économique » ibéro-américain, quand la nouvelle est tombée. Pour des raisons voisines de leurs homologues espagnols, les démocrates chrétiens d'Eduardo Frei préfèrent l'oubli à la mémoire. Et tandis que partisans et adversaires de Pinochet manifestent à Santiago leur soutien ou leur opposition au dictateur arrêté, le gouvernement chilien a dénoncé « *la violation de l'immunité diplomatique dont bénéficie le sénateur Pinochet* », en réclamant que Pinochet soit jugé par un « tribunal chilien ».

Le problème, c'est qu'au Chili rien n'a été fait pour juger Pinochet. Bien au contraire, les partis politiques ont entériné les dispositifs politiques et juridiques mis en place par le dictateur pour assurer son impunité.

Et revoir les politiciens démocrates chiliens faire chorus avec les dirigeants de l'armée qui s'égosillent à défendre la « dignité » de l'ancien dictateur rappelle une complicité qui était déjà présente quand, il y a vingt-cinq ans, les chars de l'armée chilienne se sont mis en branle contre la gauche chilienne.

Comme bien d'autres dictateurs avant lui, et comme de nombreux comparses des dictatures, Pinochet a toutes les chances de tirer son épingle du jeu. Il n'empêche que cette initiative aura au moins eu le mérite de remettre en lumière une page sanglante de l'histoire de ce siècle. Car Pinochet n'est pas simplement le responsable des morts identifiés et cités par le juge Garzon, c'est d'abord un adversaire politique du mouvement ouvrier qui n'a pas hésité, pour préserver les intérêts des possédants, de s'attaquer à la classe ouvrière en arrêtant, torturant et fusillant ses militants, pour supprimer la contestation populaire et démoraliser les classes laborieuses.

Jacques FONTENOY

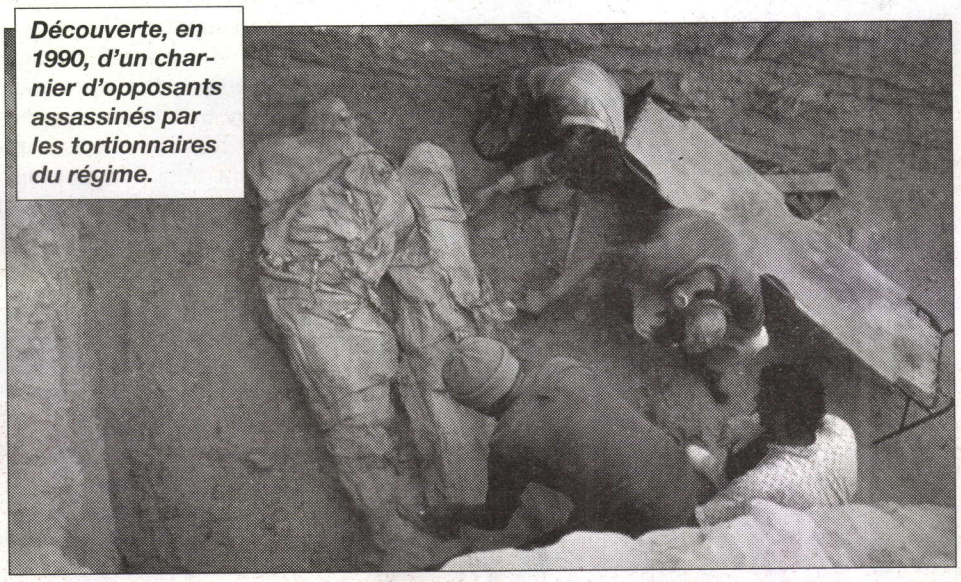

Découverte, en 1990, d'un charnier d'opposants assassinés par les tortionnaires du régime.

L'ARRESTATION DE PINOCHET VUE D'ESPAGNE

L'arrestation de Pinochet a eu une forte répercussion en Espagne, d'où venait l'ordre d'arrestation du tristement célèbre bourreau chilien.

Dans la nuit du vendredi 16, la police britannique lui a signifié cet ordre du juge espagnol Baltazar Garzon (celui qui a mené le procès des grands chefs du Parti Socialiste dans la sale guerre menée contre l'ETA et qui, plus récemment, a aussi ordonné la fermeture du journal indépendantiste basque, *Egin*). Cet ordre était justifié par les délits de « génocide et de terrorisme » dans le contexte de ce qu'on a appelé l'« Opération Condor », mise en oeuvre entre 1976 et 1983 par les gouvernements du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay, pour coordonner la répression et l'assassinat des opposants. Concrètement, les accusateurs de Pinochet en Espagne ont remis au juge Garzon une plainte sur la disparition d'environ 200 Chiliens en Argentine, dans le cadre de l'Opération Condor ; des Chiliens qui, très probablement, ont été transférés au Chili et assassinés là-bas. Ce fut la même chose pour des opposants argentins arrêtés au Chili. Séquestrations, tortures et assassinats se sont ajoutés à la sanglante répression menée par le dictateur après le coup d'état contre le gouvernement de « l'Unité Populaire » d'Allende.

En Espagne, le gouvernement de droite d'Aznar ne s'est pas montré très enthousiaste à l'idée d'accorder l'extradition demandée par Garzon pour juger Pinochet en Espagne. Depuis le début de l'enquête judiciaire, le gouvernement a cherché à interrompre le processus. Ainsi, le procureur en chef Fungairino a prétendu que les assassinats commis par les dictatures chiliennes ou argentines ne peuvent être qualifiés de génocide ou de terrorisme international. Pire, ce procureur justifie les militaires de ces pays qui, selon lui, « *entendaient se substituer temporairement à l'ordre constitutionnel établi* » pour « *maintenir la paix publique* ». En outre, le gouvernement dispose de moyens pour bloquer une extradition bien hypothétique.

Les réactions d'un gouvernement espagnol et d'une partie de la justice ne sont pas étonnantes dans un pays où depuis la mort du dictateur Franco, les politiciens de la dictature et de l'opposition (Parti Socialiste et Parti Communiste) se sont entendus pour ne pas demander de comptes sur les quarante années d'une dictature féroce, responsable de centaines de milliers de morts durant la guerre civile, et ensuite, dans la répression qui a suivi. Le parti au gouvernement est lui-même plein d'anciens franquistes. Son fondateur, l'actuel président de la Galice, Fraga, a participé aux gouvernements franquistes, qui torturaient, fusillaient ou garottaient les opposants. Ministre de l'Information, il justifiait alors la répression.

Mais ce n'est pas la première fois que s'affiche ainsi l'hypocrisie profonde des gouvernants et des politiciens, qui tentent de se faire passer pour des défenseurs des droits de l'homme.

B.S.

PINOCHET A TRAVAILLÉ 25 ANS À SA PROPRE IMPUNITÉ

Pinochet est resté dix-sept ans à la tête de l'armée et de l'État. Devenu chef de l'armée de terre chilienne à peine plus de deux semaines avant le coup d'Etat du 11 septembre 1973, il sera le principal dirigeant de la dictature à partir du 27 juin 1974. Entre temps, des milliers d'hommes et de femmes seront morts. D'autres auront été arrêtés et torturés ou auront choisi le chemin de l'exil. En 1978, il met en place un dispositif juridique qui lui assure l'impunité pour tous les crimes commis pendant ces années de consolidation de la dictature.

En 1980, il se fait plébisciter en faisant approuver une nouvelle constitution qui le rend chef inamovible des armées. C'est cette même constitution qui prévoyait de le transformer en « sénateur à vie » au moment où il quitterait la tête de l'armée, un poste qu'il avait conservé lorsqu'il transmit, le 11 mars 1990, ses pouvoirs au nouveau président élu le 14 décembre 1989, lors d'élections que le dictateur avait lui-même organisées.

Quant à ses sentiments vis-à-vis de la répression qui frappa durement les opposants parqués dans des stades au lendemain du coup d'Etat, des crimes dont une partie seulement lui vaut aujourd'hui cette demande d'extradition, on en aura une idée à travers le fait suivant : lors de la découverte d'un charnier de victimes en 1991, Pinochet avait déclaré avec cynisme : « *Plusieurs cadavres dans une même tombe, c'est toujours une économie pour l'État* ». Le style, c'est l'homme.

J.F.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995